

ECOLE ET SANTÉ

POLITIQUES DE L'ÉDUCATION ET INNOVATIONS

BULLETIN DE LA CIP

No 24 JUN 2010



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN



ÉCOLE ET SANTÉ

Editorial

CHRISTIAN BERGER
SECRETAIRE GENERAL DE LA CIIP

« Quand le bâtiment va, tout va », « tant qu'on a la santé... ». Jamais ce dernier dicton n'a eu plus de valeur qu'aujourd'hui.

Une vie trop sédentarisée, un stress toujours plus présent, dès le plus jeune âge parfois, ... beaucoup de choses de l'existence ont changé ces dernières années, modifiant nos conditions de vie, de travail. A tel point que nous serions tentés de négliger notre santé physique mais aussi psychique. Et cela devient préoccupant non seulement pour le monde adulte mais bien également pour les jeunes et les enfants.

Ce numéro du bulletin tente d'aborder ce thème sous des angles différents, allant de la prévention aux solutions parfois originales. Certaines actions peuvent en effet être menées transversalement, par diverses disciplines. Ainsi, le canton de Neuchâtel conduit, par exemple, un projet intéressant dans le domaine de la prévention routière : *Concer'Pop* (cf. page 35). Ce programme d'éducation routière destiné aux apprentis, lycéens et aux élèves du degré secondaire 2, comble un vide dans la prévention des accidents de la route, entre le programme d'éducation routière de l'école obligatoire et des cours de conduite pour l'obtention du permis de conduire. *Concer'Pop* propose des activités en classe et en extérieur qui s'inscrivent parfaitement dans les objectifs des plan d'études.

Cela dit, la population scolaire est globalement en bonne santé car les parents prennent grand soin de leurs enfants. Les problèmes de société doivent donc avant tout être empoignés à l'école dans un but de remédiation et de prévention. En outre, les thématiques abordées sont de plus en plus liées à la santé psychique.

Nous vous proposons une large palette d'articles illustrant diversement la prise en compte à l'école de l'éducation à la santé et de la prévention. Cela peut aller des cours d'éducation physique à l'éducation sexuelle, en passant par l'alimentation, la médiation scolaire ou le traitement de la violence à l'école. La santé, au sens large, des enseignants est aussi prise en compte.

Le champ est donc vaste et les thématiques proposées non exhaustives. Nous espérons qu'elles éveilleront votre intérêt et susciteront la réflexion.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

Editorial	1
CHRISTIAN BERGER	
L'école et la santé, une histoire déjà longue	3
ANNE FROIDEVAUX	
Evolution des besoins de santé des enfants et des jeunes	7
CLAIRE-ANNE WYLER LAZAREVIC	
Promotion de la santé et prévention, un engagement de tous les acteurs de l'école	9
FRANCINE RICHON	
Le réseau suisse d'écoles en santé	13
GAËL PANNATIER	
La promotion de la santé dans le Plan d'études romand: PER	15
RUTH WENGER	
Education physique et santé	17
NATHALIE NANCHEN	
Bouger, manger à l'école, un guide pour passer à l'action	19
STÉPHANIE MERTENAT	
Éducation sexuelle dans les écoles: plus importante que jamais	21
STELIO RIGHENZI	
La médiation scolaire en Suisse romande et au Tessin	23
MARC THIÉBAUD	
Détection et intervention précoces (D + IP)	26
ENZO OFFREDI	
Transformer la violence dans nos écoles: un défi pour la promotion de la santé	28
IGOR ET NICOLE ROTHENBUHLER	
La prévention du suicide chez les jeunes: les adolescents homosexuels, une catégorie exposée au risque	29
ELISABETH THORENS	
+ interview d'Elisabeth Thorens	
La santé face aux écrans: une situation ambiguë	33
PIERRE FAVRE	
Concer'Pop, CONcept de Circulation et d'Education Routière pour les jeunes en scolarité POstobligatoire	35
PASCAL COSANDIER ET DAVID RICHOSZ	
Durer dans le métier	37
MICHEL TATTI	
Nouvelles de la CIIP	39
CAROLINE CODONI-SANCEY	

L'école et la santé, une histoire déjà longue

ANNE FROIDEVAUX
COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE IRDP

En rendant l'école obligatoire, l'Etat est devenu responsable non seulement de l'instruction mais aussi d'une partie de l'éducation des enfants. Dès la fin du 19^e siècle, la question de la santé a une part importante dans la mission éducative. En effet, la fréquentation généralisée de l'école révèle non seulement la misère dans laquelle vit une partie de la population, mais aussi les dangers qu'il y a pour les enfants à passer des journées entières dans des lieux souvent insalubres et à subir des rythmes astreignants. Des médecins, mais aussi des architectes et des pédagogues, se saisissent de la question non seulement pour promouvoir une école qui ne porte pas atteinte à la santé mais aussi pour lutter contre la mortalité infantile et régénérer intellectuellement et moralement la population.

La santé au 19^e siècle

Au 19^e siècle, les questions de santé deviennent une préoccupation de l'Etat et constituent une discipline nouvelle que l'on nomme *hygiène*. Les progrès de la médecine lui permettent plus d'emprise sur les maladies et lui confèrent une autorité nouvelle. D'autre part, un mode de vie de plus en plus collectif et l'insalubrité des lieux publics – comme des lieux privés d'ailleurs – font de la santé une préoccupation d'ordre public. Par ailleurs, avec la pensée des Lumières, la population est de moins en moins perçue comme une masse indistincte mais plutôt comme une

somme d'individus capables d'apprendre et de s'améliorer. Le bon fonctionnement de la société dépend dès lors du bien-être matériel, moral et physique de chaque individu, et l'accès à la santé, comme à l'école, se démocratise progressivement. Au vu de cet intérêt pour la santé de la population, l'*hygiène* devient une discipline universitaire, à l'Académie de Neuchâtel dès 1878, puis à Zurich, Lausanne, Berne et Bâle; elle a pour objet d'étude principal les causes de la mortalité et les moyens de la réduire.

Inculquer l'hygiène

Si l'intérêt pour l'*hygiène* dans le contexte scolaire est grandissant au cours du 19^e siècle, c'est que la généralisation de la fréquentation de l'école révèle d'une part la grande misère dans laquelle vit une partie de la population, et d'autre part les conditions sanitaires déplorables des salles de classe et les rythmes d'enseignement astreignants auxquels sont soumis les écoliers. Quelques études jalonnent la première partie du 19^e siècle, notamment aux Etats-Unis, en Allemagne et en Suisse, mais c'est surtout dans la deuxième moitié du siècle que de véritables changements ont lieu. Parmi les personnes qui s'inquiètent des conditions dans lesquelles les écoliers passent des journées entières, le médecin neuchâtelois Louis Guillaume acquiert une certaine autorité non seulement en Suisse mais aussi en Europe, grâce notamment à son ouvrage *Hygiène scolaire* (1864; traduit en allemand, anglais, hollandais et italien). Il sera également l'initiateur de la première chaire d'*hygiène* en Suisse, créée à l'Académie de Neuchâtel en 1878. Entre temps, il contribue largement à attirer l'attention de l'Etat et de la population

sur les questions d'*hygiène* scolaire et à en définir les enjeux de base. Dès les années 1870, elle devient une problématique vitale de l'Instruction publique et la voie est ouverte à l'étude et à la mise au point d'une infrastructure satisfaisante.

Les enjeux de la discipline vont rapidement évoluer jusqu'au début du 20^e siècle. Dans une première période, on s'intéresse surtout aux dangers directs que représente l'école pour la santé des enfants. On décrit et on étudie ce qu'on appelle les maladies scolaires, et on préconise des séries de mesures pour les éviter. Elles concernent principalement les questions de construction et de salubrité des bâtiments, le mobilier et les horaires.

Dans un deuxième temps, à ces préoccupations s'ajoutent celle de la santé globale de l'enfant et celle de prévention dans un objectif de régénération intellectuelle et morale de la société. L'école élargit ainsi encore son rôle éducatif: elle doit contribuer à inculquer les principes nouveaux de l'*hygiène* et à pallier les manques de la famille et de la société pour assurer la santé

publique. L'ouvrage *L'hygiène scolaire en Suisse* du docteur Adolphe Combe témoigne en 1898 de cette deuxième orientation de la discipline. Médecin des écoles - poste encore rare et précurseur – à Lausanne, il mène pour cet ouvrage une étude au

niveau suisse sur la situation *hygiénique* des écoles, qui permet également de prendre la mesure des progrès réalisés dans certains domaines depuis l'ouvrage de Louis Guillaume, ainsi que de ceux qui restent à faire.

La classe, un nid de miasmes

Alors qu'en 1800 l'école était abritée par un bâtiment communal à fonctions multiples, elle devient progressivement un lieu à part entière. Elle peut donc adopter une architecture qui convienne à ses fonctions comme aux exigences de salubrité. Vers la moitié du 19^e siècle pourtant, les bâtiments scolaires sont encore souvent mal conçus et cet aspect fait l'objet de recommandations dès 1864 : afin de parvenir à maintenir la salubrité de l'école, il faut avant tout éviter l'humidité des locaux et les choisir dégagés et calmes.

Les salles et leur équipement font l'objet de nombreuses études entre 1864 et la fin du 19^e siècle. Mal éclairées, mal chauffées, mal ventilées, elles sont le nid de *miasmes scolaires* et l'on y voit la cause de diverses affections telles que maux de têtes, troubles et maladies respiratoires, saignements de nez ou myopie scolaire. En effet, l'un des principaux défauts des salles de classe du 19^e siècle est que le renouvellement de l'air y est pratiquement inexistant, ce qui, étant donné le nombre important d'élèves dans chaque classe¹, le rend rapidement irrespirable et même dangereux pour la santé. L'inefficacité des systèmes de chauffage, qui assèchent l'atmosphère et ne la chauffent qu'irrégulièrement, est aussi relevée par Louis Guillaume. Schéma à l'appui, il recommande un modèle

américain faisant à la fois poêle et ventilation. En 1898, Adolphe Combe constate l'existence de tels systèmes, dans les villes surtout. Le chauffage central, ainsi que des systèmes d'aération ont également fait leur apparition dans le but d'améliorer la qualité de l'air. Le médecin lausannois relève cependant que ces efforts doivent être poursuivis et surtout généralisés pour atteindre une situation acceptable et véritablement saine.

L'éclairage, désigné comme l'une des causes de la myopie scolaire, suscite également l'intérêt des médecins *hygiénistes*. Louis Guillaume mentionne que la salle de classe doit disposer de grandes fenêtres et préconise un éclairage unilatéral de gauche. Cet aspect semble avoir fait l'objet de nombreuses recherches puisqu'Adolphe Combe discute en détails non seulement la provenance de l'éclairage, mais aussi la forme des fenêtres et fournit de savants calculs déterminant à la fois la surface vitrée, mais aussi la surface du sol en fonction du nombre d'élèves dans la classe. Il constate avec satisfaction que l'exigence de l'éclairage est prise en considération dans les constructions récentes mais déplore que les fenêtres des anciennes écoles ne répondent bien souvent qu'à des critères esthétiques.



¹ Comme Louis Guillaume, Adolphe Combe préconise un maximum de 50 élèves par classe, mais il n'est pas rare de trouver des classes de 60 à 70, voire 80 écoliers dans les écoles de certains cantons, selon les chiffres réunis par ce dernier en 1898.

Grands nettoyages

La propreté de la classe est également une préoccupation de l'*hygiène scolaire*, afin de limiter notamment la propagation des maladies contagieuses. La poussière doit être éliminée autant que possible. On préconise des balayages fréquents et l'entretien des sols. Pour éviter que les enfants n'entassent leurs vêtements sales dans la classe, Louis Guillaume recommande un vestiaire indépendant ainsi que l'usage d'une brosse pour nettoyer les habits trop sales. Adolphe Combe ajoute que des crochets numérotés doivent être attribués aux élèves, pour empêcher notamment que

les poux ne passent trop facilement d'un enfant à l'autre. Tous deux recommandent que des décrotoirs et des paillasons soient installés pour limiter la saleté dans la classe. Des lavabos, encore inconnus dans les classes à l'époque de Louis Guillaume, apparaissent dans certaines classes grâce à l'installation de l'eau courante dans les années 1870.

En plus de rendre l'école salubre, on attend de ces mesures un effet bénéfique sur les écoliers, qui appliqueront chez eux les bonnes habitudes acquises à l'école.

Le mobilier scolaire : une torture !

Le mobilier scolaire est l'un des enjeux essentiels de l'*hygiène scolaire* de la deuxième moitié du 19^e siècle. Louis Guillaume y consacre une large part de son ouvrage et constate que le mobilier utilisé est souvent dépareillé, en mauvais état et inadapté. Certains enfants sont assis sur des bancs autour d'une table allongée, d'autres n'ont qu'un banc et d'autres encore se tiennent debout. Les tables sont trop élevées et les bancs n'ont pas de dossier. Les longues heures d'immobilité auxquelles sont forcés les écoliers sur ce mobilier inadéquat sont la cause de nombreuses souffrances et, plus grave, de maux parfois irréversibles. La fatigue provoquée par l'absence

de dossier pousse l'élève à adopter des positions malsaines, conduisant, selon l'auteur, à des troubles de la digestion ou de la respiration, à des maux de tête et à des saignements de nez notamment. Il attribue également à l'affaissement du corps le *goître scolaire*, affection qu'il dit fréquente et peu étudiée encore. Une table trop haute peut non seulement favoriser la myopie (les yeux de l'enfant étant trop proches de l'objet qu'il regarde), mais aussi et surtout la déviation de la colonne vertébrale, rencontrée beaucoup plus fréquemment selon Louis Guillaume depuis que la fréquentation de l'école se généralise. Ici aussi, la solution se trouve à ses yeux dans l'exemple américain. Il s'appuie sur l'ouvrage de H. Barnard pour préconiser un mobilier en différentes tailles, chaque table accueillant deux enfants, des bancs avec dossier et un aménagement permettant de circuler aisément dans la classe et de nettoyer facilement.



C'est à peu de choses près ce que décrit Adolphe Combe dans son étude. Il y compare les nombreux modèles qui ont depuis lors été développés et suggère que l'Etat se prononce sur le meilleur modèle, pour que son usage soit généralisé. Il témoigne ainsi des progrès considérables qui ont été réalisés dans ce domaine en particulier.

Rythmes scolaires

Les horaires et les pauses sont des questions vitales de l'*hygiène scolaire*, dès les débuts. En effet, Louis Guillaume relève en 1864 déjà la rude discipline à laquelle sont soumis les écoliers: de longues heures d'immobilité, des cours basés sur la répétition et la mémorisation, l'absence d'exercice physique, des horaires et des devoirs interminables. Tout cela ne fait qu'aggraver les dangers déjà présents dans la classe et ajoute une souffrance supplémentaire: l'épuisement. Il préconise une série de mesures telles que des pauses de 10 minutes après chaque heure d'enseignement, l'aménagement des horaires selon le rythme de l'enfant, des exercices

de gymnastique quotidiens ou la diminution des devoirs. Ces mesures sont non seulement prophylactiques – elles ont pour objectif de limiter les effets néfastes du mobilier ou des *miasmes scolaires* – mais elles ont également une valeur en soi. A l'encontre de l'idée répandue qui veut que l'on n'apprenne bien qu'à force de répétition, Louis Guillaume prétend en effet qu'un horaire réduit et mieux aménagé ainsi que des exercices physiques favorisent un meilleur apprentissage.

Plus tard, Adolphe Combe soulèvera la question du surmenage en faisant précisément le lien avec les horaires, les

programmes et les vacances, et plusieurs études viendront confirmer les observations de Louis Guillaume. Cependant, les recommandations que fait le médecin lausannois concernant les pauses, ainsi

que les statistiques qu'il réunit en 1898, montrent que la cause des pauses régulières est encore loin d'être acquise à la fin du 19^e siècle.

Une hygiène scolaire préventive

Nous l'avons mentionné plus haut, la fréquentation généralisée de l'école met en évidence la pauvreté dans laquelle vit une grande partie de la population. La propreté du corps et une alimentation saine sont aussi inaccessibles qu'inconnues à beaucoup d'enfants de la fin du 19^e siècle. Pour continuer d'assurer aux écoliers une scolarité dans les meilleures conditions possibles, mais aussi pour contribuer au bien-être général de la société, l'école s'engage sur un terrain qui ne la concerne plus directement et empiète sur celui de la famille. C'est dans cette perspective que se fonde ce qu'Adolphe Combe nomme *l'assistance scolaire*. Elle comprend diverses actions, telles que la distribution de vêtements, les colonies de vacances, les douches et les cuisines scolaires.

Ces deux dernières sont décrites par le médecin lausannois comme les questions « les plus nouvelles » de *l'hygiène scolaire*. L'une comme l'autre ont pour objectif

premier de répondre à un besoin immédiat pour permettre de suivre l'école dans des conditions adéquates : manger à sa faim pour être en pleine possession de ses moyens et être propre pour ne pas mettre en danger la salubrité de l'école. Mais elles comportent également des objectifs qui dépassent le cadre strict de l'école : parallèlement, on veut inculquer aux enfants des habitudes nouvelles que l'on considère nécessaires au bon fonctionnement de la société. Alors que la propreté se limite encore souvent aux parties visibles du corps, les bains scolaires ont pour vocation de faire entrer la douche hebdomadaire dans les habitudes. Les cuisines scolaires, quant à elles, cherchent à transmettre non seulement des habitudes alimentaires saines mais aussi les usages de la table. L'école ne doit plus seulement être un lieu relativement sain pour les enfants, mais elle doit devenir exemplaire en matière de santé et de morale.

Des enjeux toujours d'actualité

« Comme il [l'Etat] a entrepris la tâche de donner et de diriger l'éducation des jeunes citoyens, il doit veiller à ce que l'école ne nuise pas à la santé des élèves et prendre garde qu'un excès de culture intellectuelle donnée au détriment du corps, ne rende la jeune génération impropre à accomplir ce qu'il est en droit d'en attendre. » (Guillaume, 1864). Les préoccupations des médecins s'occupant d'*hygiène scolaire* au 19^e siècle se réfèrent déjà à un argument encore très actuel au 21^e siècle : un développement équilibré de l'esprit et du corps. Si les pauses régulières ont fait leur place dans les horaires depuis lors, la gymnastique est quant à elle constamment remise en question. La plupart des autres enjeux définis au 19^e siècle sont d'ailleurs toujours d'actualité, même si leurs modalités ont évolué. Les cuisines scolaires ont changé de nom et ne s'adressent plus aux enfants

pauvres mais à ceux des familles dont les deux parents travaillent ; ce n'est plus le manque mais l'excès de nourriture qui constitue la problématique de la malnutrition. Les dangers directs de l'école n'ont pas disparu avec l'aménagement d'un mobilier adapté aux enfants ; le poids des cartables par exemple relève aujourd'hui des mêmes préoccupations.

L'actualité de ces enjeux met en évidence la justesse avec laquelle ils ont été définis au 19^e siècle déjà par des médecins comme Louis Guillaume et Adolphe Combe. S'ils font toujours débat aujourd'hui, c'est sans doute moins parce qu'on ne parvient pas à trouver les bonnes solutions (existentielles seulement ?) que parce que chaque époque et chaque société doit développer les solutions qui lui correspondent.

Références

- COMBE, Adolphe, *L'hygiène scolaire en Suisse. Rapport présenté au Conseil fédéral*, Lausanne, Imprimerie Ch. Viret-Genton, 1898.
- FORSTER, Simone, « Santé et prévention : un partage difficile entre famille et école », in : *Educateur*, numéro spécial « Un siècle d'éducation en Suisse romande (1) », 2002, pp. 12-15.
- FORSTER, Simone, *L'école et ses réformes*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008.
- GUILLAUME, Louis, *Hygiène scolaire : considérations sur l'état hygiénique des écoles publiques présentées aux autorités scolaires, aux instituteurs et aux parents*, Genève ; Paris : J- Cherbuliez, 1864.
- HELLER, Geneviève, « *Tiens-toi droit !* » *L'enfant à l'école au 19^e siècle : espace, morale, santé. L'exemple vaudois*, Lausanne, Editions d'en bas, 1988.

Evolution des besoins de santé des enfants et des jeunes

DR CLAIRE-ANNE WYLER LAZAREVIC
DIRECTRICE ADJOINTE SSJ

Le regard d'un service de santé publique et scolaire sur l'évolution de la santé des enfants et sur l'adaptation de ses activités à de nouveaux besoins. Le Service de Santé de la Jeunesse (SSJ) de l'Office de la jeunesse est un service de santé publique intégré au Département de l'Instruction Publique de Genève. Il est compétent pour tout ce qui concerne la santé des jeunes vivant à Genève.

La définition de la santé est celle qu'a officialisée l'OMS en 1946: *un état de bien être physique, psychique et social* et qu'a repris le canton de Genève dans sa loi sur la santé d'avril 2006.

Composé de divers professionnels de la santé (infirmières, médecins, éducateurs à la santé, diététiciennes, psychomotriciennes, techniciennes en dépistage sensoriel etc.), le SSJ intervient dans les institutions de la petite enfance, dans toutes les écoles publiques et un grand nombre d'écoles privées du canton, offrant ainsi aux enfants et jeunes un suivi tout au

long de leur développement dès l'entrée en crèche jusqu'au terme de leur formation gymnasiale ou professionnelle. Il est ainsi un observateur privilégié de l'évolution de leur santé tant physique que psychique et sociale et joue un rôle important dans la prévention et la promotion de leur santé, en partenariat avec les établissements scolaires et les institutions accueillant des mineurs. Il fait également l'interface entre le lieu d'accueil, l'école et les structures de prise en charge médicale ou sociale ainsi que les autorités sanitaires du canton.

Une évolution des besoins

Au cours de la dernière décennie, le SSJ a pu observer une évolution dans les besoins de santé des élèves et a dû adapter ses prestations en conséquence.

L'offre médicale étant importante dans notre pays, l'accès aux soins permet une très bonne prise en charge des maladies. La plupart des pathologies importantes sont détectées bien avant l'entrée à l'école et les activités de dépistage systématique du SSJ sont devenues moins importantes et plus ciblées (par exemple: dépistage des troubles de l'audition et de la vue, dépistage des troubles de la croissance et de la posture). Par ailleurs, grâce aux efforts conjugués de la médecine privée et publique, à laquelle participe le SSJ, le taux de vaccination des enfants est très satisfaisant dans notre canton. Sur le plan de la santé physique, une augmentation nette du nombre d'élèves souffrant de maladies chroniques, (particulièrement les allergies et le diabète), ainsi qu'une évolution du traitement de ces pathologies ont été observées ces dernières années. L'intégration de ces enfants et jeunes dans les lieux d'accueil et de formation nécessite la mise en place de dispositifs et de mesures qui requièrent la participation active des enseignants et des parents. Le rôle du SSJ est d'accompagner

ce processus, d'épauler les enseignants, de faire le lien entre les soignants et l'école et de répondre à toute question concernant la santé de ces enfants et des jeunes.

Une attention accrue a été portée ces dernières années aux souffrances psychiques des élèves et les sollicitations de notre service notamment au niveau de l'enseignement secondaire sont souvent motivées par des troubles psychiques et psychiatriques chez les jeunes: mal-être, dépression, addictions, psychoses. Le signalement précoce de ces problèmes permet aux intervenants de la santé une évaluation et une orientation plus rapide des élèves vers des structures de soins. Il permet également de prévenir dans bon nombre de cas une rupture scolaire ou d'apprentissage.

En ce qui concerne la santé sociale, on assiste également à une augmentation d'un certain nombre de problèmes: précarité, difficultés et ruptures familiales, troubles psychiatriques et problèmes d'addiction chez les parents, migration dans des conditions difficiles, se traduisant chez les enfants par des troubles du comportement, des difficultés scolaires, des problèmes d'intégration. L'école ou l'institution jouent

un rôle important dans l'observation et le repérage de ces problèmes. C'est aussi de plus en plus fréquemment un lieu où les enfants, encouragés à parler, révèlent avoir subi de la maltraitance ou un abus sexuel.

Promotion de la santé

L'école n'est pas épargnée par les phénomènes de violence et de discrimination tels le racisme, le sexisme, l'homophobie. L'accès facilité aux nouvelles technologies de communication peut engendrer un usage problématique de ces outils. Par ailleurs, les enfants sont aujourd'hui confrontés à des images de violence et souvent de pornographie inadaptées à leur âge, et qui les déstabilisent grandement. On assiste de plus en plus fréquemment à des comportements à connotation sexuelle inadéquats entre enfants ou jeunes, souvent dans un contexte de violence et de discrimination, notamment parmi les adolescents. Infirmières et médecins sont à l'écoute des enfants et des jeunes. Ils remettent un cadre à ces comportements, apportent un soutien aux enseignants et aux parents. Les éducateurs pour la santé du SSJ, qui interviennent dans différents degrés tout au long du cursus scolaire des élèves, ont dû adapter leurs discours : tout en apportant les informations utiles et les messages préventifs nécessaires, ils travaillent de plus en plus au développement des compétences des élèves à pouvoir aborder ces aspects de façon critique, à oser poser des questions, à oser dire non, à trouver de l'aide auprès d'adultes de confiance. La promotion du respect de soi-même et des autres est une priorité du SSJ. Un travail en partenariat avec certaines associations oeuvrant dans un domaine spécifique a pu être développé (par exemple : Action Innocence, la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant, le CTAS, Association : centre de consultation pour victimes d'abus sexuels).

Le SSJ fait alors une première évaluation de ces situations et oriente ensuite les enfants et leurs parents vers des structures de prise en charge et de protection.

Pour prévenir les problèmes mentionnés ci-dessus, le SSJ a privilégié la promotion de la santé. En effet, si l'on ne renforce pas les compétences des jeunes à faire des choix favorables à leur santé et si l'on ne travaille pas à développer un environnement favorisant le bien-être, le « bien vivre ensemble », le respect et l'estime de soi et des autres, les messages préventifs spécifiques, nombreux et multiples, peuvent s'avérer vains, perçus comme une litanie d'interdits auxquels des enfants et des jeunes qui vont mal ou ont une mauvaise estime d'eux-mêmes ne peuvent souscrire.

Le concept de promotion de la santé, développé en 1986 par la charte d'Ottawa, inscrit la santé comme une ressource pour pouvoir satisfaire les besoins de l'individu et de la collectivité, réaliser ses ambitions, (dont la réussite scolaire et l'apprentissage d'une profession) évoluer et s'adapter aux changements. Favoriser les conditions permettant d'optimiser cette ressource n'est donc pas l'apanage exclusif des spécialistes de la santé et toute personne est appelée à y contribuer. L'école, lieu d'éducation privilégié, joue un rôle essentiel dans ce sens. L'éducation à la santé fait partie des domaines de la formation de base dans le concordat HarmoS et le nouveau plan d'études romand en a fait l'un des cinq axes de la formation générale. Ce défi ne peut que renforcer le travail en commun de tous les partenaires de l'école, des élèves, des parents et de la communauté.



La plupart des pathologies importantes sont détectées bien avant l'entrée à l'école

Promotion de la santé et prévention

Un engagement de tous les acteurs de l'école

FRANCINE RICHON

RÉSEAU DES RESPONSABLES CANTONAUX PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE

Un Réseau des responsables du dossier Promotion de la santé a été institué pour favoriser la mise en œuvre, dans les cantons romands, des « Principes généraux et lignes d'action » adoptés par la Conférence et pour la conseiller sur toutes les questions relatives au domaine de l'éducation et de la promotion de la santé à l'école. Le Réseau a mission d'assurer l'échange d'informations entre les cantons et la mise en commun d'expériences et de ressources. Il veille à la coordination de ses actions avec le Plan d'études romand (PER) en général et avec le domaine de la Formation générale en particulier.

Principes généraux et lignes d'action

Répondant depuis de nombreuses années (plus de 30 ans en ce qui concerne la médiation scolaire !) aux impulsions de l'Office fédéral de la santé publique, et soutenus par la CIIP, les cantons romands s'attellent à cette tâche délicate mais indispensable de coordonner et d'instaurer des pratiques de prévention, de promotion de la santé dans leurs écoles. Ils prennent aussi des mesures permettant de déceler de manière précoce un risque individuel de développer un trouble pouvant entraver le développement des enfants et des adolescents qui leur sont confiés.

Pour rappel, l'Office fédéral de la santé publique entend, selon ses propres termes, encourager la compétence des individus en matière de santé et les inciter à adopter un comportement responsable dans ce domaine. Par ailleurs elle souhaite que la promotion et la protection de la santé ainsi que la prévention des maladies et

des accidents soient mises en œuvre dans une perspective globale et cohérente, afin que chacun puisse bénéficier du meilleur système de santé possible.

Poursuivant les travaux des deux commissions EDUPRE puis EDUPRO mandatées par la CIIP afin d'assurer la création de conditions-cadre pour des actions de prévention et de promotion de la santé dans les écoles romandes et tessinoises (*Principes généraux et lignes d'action en matière d'éducation et de prévention, 30 janvier 2003*), le réseau des responsables cantonaux du dossier de la prévention et de la promotion de la santé dans les écoles peut se réjouir de l'arrivée du nouveau plan d'études romand (PER) qui intègre, en tant que projet éducatif global, des objectifs d'apprentissage en matière de santé et de bien-être.

Des lois des oeuvres desquelles...

La Confédération a soumis en 2009 un projet de loi sur la prévention et la promotion de la santé au Parlement. Celle-ci renforce et légitime les actions mises en œuvre dans les milieux scolaires notamment et relève que les cantons :

1. veillent ensemble ou séparément à la réalisation **de mesures de prévention, de promotion de la santé et de détection précoce.**
2. encouragent en particulier les mesures axées sur les objectifs nationaux et **garantissent la coordination et la mise en réseau**; veillent à ce que la population ait accès à des offres de prévention, de promotion de la santé et de détection précoce adaptées à chaque groupe cible.
3. **permettent notamment aux élèves d'avoir accès à des services de santé scolaires et veillent à améliorer leur culture sanitaire.**

4. encouragent les efforts visant à **informer la population et à la sensibiliser aux risques sanitaires, à la prévention, à la promotion de la santé, à la détection précoce** et aux mesures pouvant sauver (Art. 11 Mesures dans les cantons)

L'adoption des articles de cette loi viendra renforcer la légitimité de telles actions dans les écoles de notre pays. C'est la raison pour laquelle les différents acteurs concernés, dont les responsables de la promotion de la santé à l'école, se sont largement mobilisés lors de la procédure de consultation. Là aussi, les efforts fournis jusqu'alors et qui n'ont pas attendu les aboutissants d'une telle loi pour répondre aux besoins exprimés par la population scolaire pourraient se voir enfin reconnus et les actions entreprises dûment évaluées.

Alors...
heureux ?

« Santé et bien-être », de quoi parle-t-on au fait ? Selon les principes définis dans la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (1986), la santé doit être perçue

comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie; (...) la promotion de la santé dépasse les modes de vie sains pour viser le bien-être.

Heureux qui
instruit donc
éduque !

Comme le déclare la CIIP dans son document *Finalités et objectifs de l'Ecole publique*, l'Ecole réaffirme qu'elle a charge de promouvoir les valeurs éducatives auprès des jeunes que les familles lui confient et qu'elle assume des missions d'instruction et de transmission culturelle ainsi que d'éducation et de transmission de valeurs sociales, tout en assurant l'acquisition et le développement de compétences et de capacités générales.

fois spécifiques et complémentaires aux domaines disciplinaires, qui rendent visibles les apports éducatifs des programmes scolaires.

Le plan d'études romand (PER) en tant que projet global de formation de l'élève présente bien un projet éducatif au sens large et définit les contenus du domaine de « Formation générale », à la

Sous la thématique « santé et bien-être », des objectifs d'apprentissage concernant la prévention et la promotion de la santé sont désormais dûment formulés dans le futur plan d'études et toutes les pratiques éprouvées de longue date par les écoles se trouvent ainsi incluses, donc reconnues comme permettant à tout élève de bénéficier des apports en matière de santé et de prévention qui lui permettront d'agir en connaissance de cause et de recourir, le cas échéant aux services d'aide existants.

Heureux qui
participe et
collabore !

Si l'établissement scolaire se révèle être le lieu de vie et de travail privilégié pour réaliser des activités répondant aux visées des objectifs d'apprentissage en matière de promotion de la santé, il n'en reste pas moins l'affaire de tous ! Cela implique souvent la mise en place de gestions participatives de projets d'établissement, où les rôles de chacun doivent être clairement définis. Il convient donc de savoir s'assurer le soutien des institutions spécialisées à disposition des écoles (cf. encadré) et de créer, au sein de l'établissement, un réseau d'aide qui peut se révéler très performant avec son offre d'espaces d'écoute

et de dialogue privilégiés et respectueux des difficultés personnelles de chacun des acteurs de l'école. La définition d'objectifs d'apprentissage dans le PER permet au corps enseignant de définir plus précisément son champ d'action et, à ce titre, il est bon de rappeler que si l'établissement se préoccupe de la santé des élèves, il se doit d'offrir à tout un chacun un lieu de travail où il fait bon vivre !

L'école se doit également de soigner la communication en son sein et d'entretenir des liens de saine collaboration avec les familles.

Un thème pour exemple de répartition de définition de rôles
au sein d'un établissement :

Orientation sexuelle et homophobie

Enseignants	Ecole-établissement	Réseaux internes	Réseaux externes	Parents
<p>Dans le cadre du domaine Formation générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Homophobie-discrimination - Mitic: information sur le sites internet utiles <p>Dans le cadre de l'ens. des domaines disciplinaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Langues : Oscar Wilde ou André Gide dans les cours de littérature par exemple... - Sciences humaines : déportation des homosexuels lors de la seconde Guerre mondiale, discrimination des homosexuels dans certains pays du monde 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de la littérature sur le sujet de l'orientation sexuelle - Séance d'informations pour les enseignants et les parents - Projet d'école sur le thème du respect et de la différence, sur les droits fondamentaux de l'Homme, les injures etc... 	<ul style="list-style-type: none"> - Médiation scolaire / Infirmière-er-s : scolaires - Ecoute sur les difficultés vécues liées à l'orientation sexuelle - aiguillage sur des réseaux d'aide - Problèmes de mal-être liés à l'orientation sexuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Animations en éducation sexuelle pour les questions plus intimes de l'orientation sexuelle assurée par des professionnel-le-s 	<ul style="list-style-type: none"> - Soirées informatives sur la thématique - Participation au projet d'établissement - Reconnaissance et accord sur la thématique - Aiguillages vers les institutions spécialisées

Alors... (r)assuré-e-s ?

Le corps enseignant, qu'il soit débutant ou déjà chevronné, est en passe de se poser toutefois un certain nombre de questions face à ces nouvelles tâches éducatives qui lui sont attribuées et souhaite répondre au mieux aux attentes de la société qui le mandate. Ses questionnements méritent d'être soutenus par un accompagnement adéquat. Les trois cantons de l'espace Berne-Jura-Neuchâtel, par exemple, ont souhaité aborder ces temps de changement en offrant à leurs enseignant-te-s des ressources : ainsi des modules de formation

continue ont été mis sur pied à cet effet et des ressources didactiques ont été élaborées au service des enseignant-e-s, des étudiant-e-s et des formateur-trice-s. Ils ont soutenu les travaux du projet PROMESCE¹ (réalisés sous la responsabilité de la HEP BEJUNE) qui est membre du réseau suisse **Education et santé** (c.f. encadré). Les travaux de ce projet ont par ailleurs été soumis à l'expertise et à l'évaluation de la commission COMEVAL de la CIIP, afin d'établir la pertinence de ses apports pour le reste de la Romandie.

Pédagogie et déontologie

Le souci de définir au mieux l'attitude à adopter en classe par l'enseignant-e dans le cadre de la Formation générale devrait nous amener à concevoir une sorte de code de déontologie propre à cet enseignement, qui souhaite ainsi apporter aux professionnel-le-s de l'enseignement une certaine assurance dans les raisons et les façons de faire et devrait :

- prescrire des recommandations (limites, connaissances des autres réseaux existants)
- fournir des repères pour s'orienter
- encadrer le praticien, tout en lui donnant une certaine sécurité dans les situations difficiles qu'il peut rencontrer. (c.f. code de déontologie, PROMESCE)

La prise en compte de cet aspect nous amène à considérer que les compétences professionnelles de l'enseignant-e ne s'en trouvent que renforcées et que le souhait des milieux spécialisés dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé d'intégrer le plus possible les apprentissages dans les plans d'études se voit ainsi pleinement réalisé.

Selon PROMESCE, *les objectifs d'apprentissages en lien avec la promotion de la santé s'inscrivent dans une logique éducative qui prend en compte les dimensions de la personne humaine. Il ne s'agit pas d'apporter aux élèves une multitude d'informations sur le thème de la santé ou encore moins de leur prescrire des*



Membre de **éducation + santé Réseau Suisse**, la Société Suisse de Nutrition (SSN) propose sur son site internet ce *disque de l'alimentation* avec des explications destinées aux enfants et aux adultes

¹ PROMotion Médias, Environnement, Santé et Citoyenneté dans un processus Educatif)

comportements « sains » mais de les aider à se construire une opinion, de développer leur capacité d'écoute, d'expression, de réflexion et d'analyse; ainsi, « le rôle de l'enseignant-e est un rôle d'accompagnateur-trice des élèves dans leurs choix responsables ».

Le réseau des responsables cantonaux *Promotion de la santé à l'école* accorde ainsi une importance capitale aux diverses missions qui lui ont été confiées :

- S'il a toujours accordé beaucoup d'importance aux échanges d'information et à la mise en commun d'expériences et de ressources, à la coordination avec les structures et les organismes fédéraux, il veille à ce que soient mises à disposition des écoles les ressources nécessaires, c'est-à-dire à fournir de l'information et à réfléchir aux contenus de formations (initiale et continue, analyse réflexive des pratiques) en matière de santé.
- Un effort considérable sera encore à fournir en ce qui concerne la réalisation

de moyens d'enseignements adaptés au nouveau plan d'études qui prennent en compte des contenus de la Formation générale; il souhaite mettre ses compétences au service des groupes de travail créés à cet effet.

- Il s'efforce également de se rendre disponible afin de répondre aux demandes et questions extérieures touchant à ce domaine et réfléchit à une manière de mettre à la disposition des écoles de tous les degrés scolaires les informations utiles à la promotion de la santé et à la mise en oeuvre de projets dans le cadre des classes et des établissements.

Les membres du réseau considèrent donc comme indispensable la poursuite de la collaboration développée entre les responsables cantonaux en matière de prévention et de promotion de la santé à l'école; car celle-ci facilite les démarches de mise en oeuvre dans les cantons et constitue un gain de temps effectif.



éducation + santé Réseau Suisse rassemble des organisations qui fournissent des prestations et sont impliquées dans la promotion de la santé et la prévention dans les écoles en Suisse, du préscolaire jusqu'aux écoles du secondaire II.

Le Réseau est composé des membres suivants en 2009 :

- Réseau suisse d'écoles en santé – RADIX
- Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA)
- Office fédéral du sport (OFSP)
- bpa – bureau de prévention des accidents
- PROMESCE (Haute Ecole Pédagogique BEJUNE)
- RessourcesPlus (Fachhochschule Nordwestschweiz)
- Centre de compétences « Climat scolaire » (Pädagogische Hochschule Zentralschweiz)
- Centre de compétences « Education sexuelle à l'école » (Pädagogische Hochschule Zentralschweiz)
- Société Suisse de Nutrition (SSN)
- Fédération suisse pour la formation des parents FSFP, Elternmitwirkung
- Gestion constructive des conflits « chili » (Croix-Rouge suisse)
- www.feelok.ch – prévention et promotion de la santé pour les jeunes

Toutes les informations utiles sur le site : www.educationetsante.ch ainsi que sur le flyer de présentation du réseau.

Le réseau suisse d'écoles en santé

GAËL PANNATIER
COORDINATRICE DU RÉSEAU ROMAND, RADIX.

Le Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) a été créé en 1993, s'inscrivant dans le cadre du Réseau Européen des Ecoles en santé. Dans cette démarche les écoles sont considérées comme des entités institutionnelles appelées à promouvoir la santé en milieu scolaire, c'est-à-dire à se gérer de façon concertée pour atteindre des buts communs en misant sur la participation et l'empowerment de tous les acteurs impliqués. Le fait de fonctionner en réseau favorise la mise en commun d'expériences et d'outils pratiques. Au printemps 2010, le réseau suisse compte 890 écoles, rassemblant près de 200 000 élèves et plus de 22 000 enseignant-e-s. Actuellement, la plupart des cantons ont développé leur propre réseau cantonal.

Organisation et vision

Depuis sa création, la Fondation RADIX est chargée de la gestion du Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) qui est financé par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et par la Fondation publique *Promotion santé suisse*. Le réseau est géré par une coordinatrice nationale (Edith Lanfranconi), une coordinatrice alémanique (Colette Knecht) et une coordinatrice romande (Gaël Pannatier). RADIX a par ailleurs mis sur pied une « Plateforme Ecoles », qui développe d'autres projets visant la promotion santé dans le milieu scolaire (cf. www.radix.ch).

Le RSES est membre de *éducation + santé réseau suisse*, programme géré par l'OFSP et qui rassemble une douzaine de membres actifs dans différentes thématiques (alimentation et mouvement, sexualités, climat scolaire, stress, etc) et développant des ressources s'adressant à l'école. Les informations des différents partenaires sont disponibles sous www.educationetsante.ch.

Nous collaborons beaucoup avec le Réseau européen (SHE cf. www.schoolsforhealth.eu), qui compte 46 pays membres. Le Réseau se fonde sur les principes de la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (1986). Celle-ci considère notamment que « la santé est engendrée et vécue dans les divers cadres de la vie quotidienne : là où

l'on apprend, où l'on joue et où l'on aime ». Ainsi nous partageons une vision holistique de la santé, une démarche qui s'appuie sur la participation, sur le développement de l'aptitude à agir de manière autonome *empowerment*; sur les ressources et sur une pédagogie différenciée (égalité des chances selon l'origine sociale, ethnique et religieuse et de genre). Nous visons des processus inscrits dans la durée.

Dans cet état d'esprit, l'école est appréhendée comme un cadre de vie *setting* où les différentes dimensions doivent être prises en compte. Une école en santé travaille explicitement sur des thèmes de promotion de la santé à tous les niveaux de la vie scolaire (enseignement, équipe, organisation scolaire, réseau, programme) et s'investit pour mettre en œuvre les mesures appropriées. Elle contribue à améliorer la qualité de la formation et de l'école dans le sens d'une école en bonne santé, en veillant à l'épanouissement, à la promotion de la santé et au bien-être de toutes les personnes impliquées dans l'école. Ainsi le RSES tente de travailler sur ces différents plans : renforcement des compétences personnelles, ressources en équipe – coopération, intégration des différents acteurs, organisation de l'école et définition d'un profil « promotion de la santé », développement des collaborations avec les ressources extérieures.

Les écoles membres et le réseau

Une école qui devient membre du réseau n'est pas, *a priori*, plus avancée dans le domaine de la promotion de la santé que d'autres. Elle manifeste simplement sa volonté de s'engager dans un processus impliquant aussi bien les acteurs que les structures. Elle part de sa situation concrète et de ses problèmes spécifiques pour construire un programme dans le long terme.

Concrètement, une école qui souhaite devenir membre du réseau s'engage dans un

processus et remplit les conditions suivantes : faire une analyse de la situation, définir ses besoins puis décider d'un programme d'actions pour les trois ans à venir, avec deux à trois objectifs prioritaires, qui sont clarifiés dans la convention d'adhésion au RSES, et soutenus par le corps enseignant et la direction. Un groupe de pilotage est nommé, et chargé du suivi du projet. Un panneau, désignant l'établissement comme une « école en santé » et servant de label, est mis à disposition.

Les écoles intéressées peuvent télécharger le guide « Mettons-nous en route pour faire de notre école un lieu de vie et de santé » sur le site www.ecoles-en-sante.ch.

RADIX met à disposition le conseil et l'accompagnement des écoles du RSES et des responsables cantonaux. Nous organisons des journées d'échanges d'expériences orientées selon les besoins, ainsi que des journées d'études du réseau. Les écoles membres peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'un soutien financier pour des projets de promotion de la santé sur trois ans. Par ailleurs, une *newsletter* trimestrielle est diffusée largement et notre site internet rassemble de très nombreuses ressources (contenu de conférences et ateliers, outils pratiques, informations thématiques, etc).



Développement des réseaux cantonaux

Au vu du grand nombre d'écoles participant au Réseau depuis les années 2000, la décision a été prise au niveau fédéral de favoriser le développement de réseaux cantonaux d'écoles en santé, qui puissent suivre de manière plus locale et directe les écoles membres. Ainsi en 2010, aux côtés du réseau alémanique et du réseau romand, existent 14 réseaux cantonaux qui fonctionnent selon cette même philoso-

phie. Trois réseaux viennent de se mettre sur pied en Suisse romande, dans les cantons de Genève (rattaché au Service Santé Jeunesse), de Fribourg (rattaché au Bureau des écoles en santé), et du Jura (rattaché à la Fondation O2). Dans ces cantons ce sont les responsables cantonaux qui conseillent les écoles. Les informations et adresses de contact sont disponibles sur notre site www.radix.ch.

Evolution actuelle

Voici quelques éléments issus de l'expérience acquise au cours de plus d'une décennie d'activités. D'une part, nous avons constaté au fil des années que les objectifs et thèmes traités par les écoles sont passés largement de préoccupations liées à la santé physique à des questions de santé psychosociale. D'autre part, après une orientation initiale centrée sur la santé des élèves, ces dernières années de nombreuses écoles intègrent également toutes les questions liées à la santé du corps enseignant. De manière plus générale, notre perspective – soit intégrer la promotion de la santé au sein de l'école et non pas l'ajouter comme programme supplémentaire – s'implante de plus en plus dans les cantons et dans les écoles,

ce qui est réjouissant. La prise en compte structurelle de la santé se positionne aussi dans la révision des plans d'études (romand et alémanique).

Enfin, la question des liens et des types de compétences communes entre promotion santé et promotion du développement durable dans les écoles devient de plus en plus présente sur l'agenda politique. Des synergies peuvent être trouvées : certaines pistes seront développées dans le Symposium international organisé par le Réseau d'écoles en santé (suisse, européen et international) et par différents partenaires les 10 et 11 juillet 2010 à Genève, symposium intitulé « Lier santé, équité et développement durable dans les écoles ».

Détection et intervention précoces

Pour terminer, un très court mot de présentation du programme de l'OFSP « Détection et intervention précoces dans les écoles », lié au réseau des écoles en santé et géré par RADIX. Cette démarche soutient la collaboration entre des services spécialisés et les écoles dans leurs efforts communs en vue d'une détection et d'une intervention précoces. Chaque école développe un concept sur mesure pour mieux prendre en charge les élèves en difficultés, partant de différentes

thématiques (dépendances mais aussi alimentation, violences, absentéisme, etc). En Suisse romande, ce programme est mené conjointement avec la Haute Ecole de travail social de Fribourg (HEF-TS). Un bilan de la première volée (2006-2009), comportant 15 écoles de quatre cantons, a été réalisé, et un deuxième programme démarre actuellement (2010-2012). Détails : www.radix.ch

La promotion de la santé dans le Plan d'études romand : PER

RUTH WENGER, COORDINATRICE POUR L'ÉDUCATION GÉNÉRALE ET SOCIALE, MÉDIATION, PROMOTION SANTÉ

Comment l'éducation à la santé va-t-elle prendre sa place dans le PER ?

Dans les coulisses du monde de l'enseignement, nombreux sont encore les enseignants ou les parents à s'insurger contre l'aspect éducatif de l'école, alors que ce dernier est depuis fort longtemps indissociable de l'enseignement. Dès les premiers balbutiements de l'école publique, la santé a été une préoccupation tant des instances politiques que des enseignants en place. Ce n'est pourtant que ces dernières années que la notion de santé globale, telle qu'elle est définie par l'OMS et par la charte d'Ottawa a été adoptée par l'éducation à la santé. Le principe de santé globale met en lumière les différents aspects de la santé, physique, psychique, sociale, environnementale et ne se cantonne plus à la notion réductrice de santé physique.

Tout le travail éducatif de l'enseignant, suggéré jusqu'alors dans les plans d'études, devient visible, apparaît de façon explicite dans le PER et obtient enfin la reconnaissance et la place qu'il mérite. Il s'agit donc de développer ces différentes approches de la santé dans le cursus de l'élève romand.

Cohérence

Cohérence avec la politique de la santé en Suisse et les droits de l'enfant

Le PER s'est inspiré largement des concepts développés par les diverses institutions qui s'occupent de santé en Suisse, telles que l'Office fédéral de la santé (OFSP), éducation+santé Réseau suisse, Réseau des écoles en santé, etc.,

La Convention relative aux droits de l'enfant trouve sa place en clair dans le PER, notamment dans le droit à la protection contre la discrimination, les droits aux soins, à la sécurité, à la santé, au développement, à une identité, et plus particulièrement dans l'article 17 : celui-ci met en évidence l'accès aux sources qui visent

à promouvoir le bien-être social, spirituel et moral, ainsi que la santé physique et mentale de l'enfant.

Ainsi, la promotion de la santé se visibilise non seulement dans les thématiques de Formation générale qui lui sont directement liées (Santé et prévention), mais aussi dans les thématiques telles que l'éducation à la préservation de l'environnement, la globalisation, l'interdépendance. Elle met en lien l'importance de la santé liée aux problèmes sociétaux, dans les capacités transversales, ainsi que dans les domaines disciplinaires, et permet un développement à plus large échelle dans la perspective d'un développement durable.

Quelques exemples

Des cas où la promotion de la santé joue un rôle important dans les domaines disciplinaires

Dans Corps et Mouvement, l'éducation à la santé se concrétise par des actions menées dans le cadre de l'activité physique, par le développement d'habitudes alimentaires équilibrées visant à rester en bonne forme, mais aussi par l'intensification d'activités permettant la collaboration, l'expression

des émotions, dans des projets d'établissement ou des projets de classe.

Dans les autres domaines disciplinaires, (Langues, Sciences humaines et sociales, ...) des analyses de l'impact de la modification de milieux liés à l'usage de diverses ressources et à des choix économiques amèneront l'élève à réfléchir et à débattre sur sa propre santé et la santé communautaire et à agir en conséquence.

Promotion et prévention

Contrairement à d'autres pays qui mettent l'accent sur l'aspect préventif de l'éducation à la santé dans leurs programmes éducatifs, le PER prend appui sur le concept de santé globale, qui privilégie plutôt la promotion de la santé, en d'autres termes

la salutogénèse (selon les concepts de promotion de santé d'Anton Antonovsky), dans l'idée de développer la capacité à mettre en place des actions, de faire des choix pertinents, d'acquiescer des stratégies qui permettent aux élèves (et aux ensei-

gnants!) d'adopter des attitudes favorables à la santé, de rester en bonne santé globale et enfin de prendre en compte les notions de responsabilité face à sa propre santé et à la santé communautaire...

Les aspects de prévention font partie inhérente de la promotion de la santé, tant il est vrai que l'élève doit être progressivement en mesure de faire un choix pertinent par rapport aux comportements à risque et à ses habitudes en matière de santé.

Une recherche récente de l'OMS a démontré l'importance de l'impact de la

promotion de la santé qui agit sur une population saine et le bien-fondé d'une telle démarche. Moins efficace serait une politique de santé publique basée uniquement sur un concept de prévention dont un des principes est d'agir sur une population à risque.

L'action est donc à mener sur plusieurs fronts, touche à toutes les thématiques de la Formation générale et est présente dans pratiquement tous les domaines disciplinaires du PER.

Promotion de la santé et Formation générale

Un certain nombre de valeurs sont développées dans l'éducation à la santé, mais aussi dans les autres thématiques de la Formation générale: éducation aux médias, éducation aux citoyennetés, éducation en vue d'un développement durable et orientation scolaire et professionnelle.

L'estime de soi intervient dans la capacité à entrer en relation, à dialoguer, à négocier. C'est un élément-clé de tout processus de gestion de conflit. L'affirmation de soi est également présente dans les situations d'éducation, dans les mécanismes de coopération. On parle encore d'affirmation de soi et d'estime de soi dans les politiques de santé pour la prévention des conduites à risques et dans les programmes pour lutter contre la violence à l'école. Affirmation de soi et estime de soi font partie des compétences de base pour vivre ensemble.

La notion d'estime de soi, développée de manière significative dans le premier cycle, est à prendre en compte dans toute la scolarité obligatoire.

L'équité a un effet important sur la santé puisqu'elle est la perception que les intérêts et les droits d'une personne sont reconnus, acceptés et reçoivent une attention raisonnable de la part des partenaires de cette personne. Elle fait partie inhérente de l'estime de soi.

La sécurité permet à l'élève de vivre sa scolarité dans des conditions acceptables, et prend son sens entre autre dans la prévention des conduites à risques, dans la capacité à faire des choix, à traiter des informations variées, à construire son opinion.

16

Promotion de la santé et capacités transversales

La promotion de la santé mobilise de façon significative les capacités transversales: vue sous l'angle de la promotion de la santé, la collaboration permet de développer, dans la classe et dans l'établissement des projets relatifs à la santé. La communication ouvre des perspectives de gestion des relations et des conflits. Le développement du sens critique positionne l'élève par rapport aux conduites à risque, à ce qui est bon pour lui et pour sa santé. Il peut ainsi prendre du recul face aux divers aspects du monde actuel.

Le développement de la pensée créatrice élargit le champ des stratégies favorables à la santé et des actions originales pour y parvenir, individuellement ou en collaboration avec les pairs.

Enfin, à travers le développement des stratégies et la réflexion métacognitive, l'élève analyse les éléments nécessaires à un développement harmonieux de sa santé globale.

Diffuser largement le concept...

Afin que la Formation générale et plus particulièrement la promotion de la santé ne reste pas lettre morte, il s'agira, avant et pendant la mise en place du PER, de rendre transparent le concept par un véritable travail d'information à très large spectre à l'attention de tous les partenaires de l'école: parents, politiques, public....

Un accent particulier doit être mis sur les limites des domaines privés et scolaires, sur le rôle de chaque partenaire de l'école.

Dans le même temps, la formation des enseignants aussi bien initiale que continue devra être renforcée dans les programmes des HEP romandes.

Enfin, il faudra avoir la volonté de redonner à l'enseignant son rôle de référent en matière de santé (voir les critères pour une école en santé). Ce rôle, clairement défini donnera tout son sens à la promotion de la santé dans l'école.

Education physique et santé

NATHALIE NANCHEN

ANIMATRICE POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE À LA HEP VS

Y a-t-il un seul jour sans que les médias, les professionnels de l'école et les intervenants de la prévention n'ouvrent le débat sur la santé des enfants. Comment réagir face à la baisse du mouvement, comment développer le capital santé? 14% des enfants ne font pratiquement pas de sport en dehors des trois heures hebdomadaires obligatoires d'éducation physique à l'école¹. En comparaison internationale, la Suisse présente le taux le plus bas d'élèves de 11 ans physiquement actifs dans la catégorie « au moins une heure par jour » (41^e rang sur 41 pays participants).² Relevons également les nombreuses réflexions liées à l'alimentation et au maintien d'un poids corporel sain. Comment se situe l'éducation physique par rapport à ce constat, parfois alarmant, à coup sûr interpellant? Le propos est d'amener quelques éclairages sur cette thématique puis d'apporter quelques pistes pratiques, afin de permettre à chacun de se mettre « en mouvement » ...

L'éducation physique en marche

L'OMS décrit la santé comme un « état de total bien-être physique, mental et social ». Cette définition souligne le lien essentiel entre éducation physique et bien-être. D'une part, cette discipline scolaire permet de maintenir un indice de santé positif chez l'individu. D'autre part, elle représente un facteur de lutte contre les maladies.

L'éducation physique fait partie intégrante de la problématique de la santé, répondant tout d'abord au critère de « l'école pour tous ». Dès son plus jeune âge, l'enfant doit avoir autour de lui des espaces propices, des moments à disposition et des personnes (parents, enseignants, éducateurs...) sensibilisées à la cause du mouvement. Dans ce sens, les directeurs cantonaux d'établissement (Déclaration de la CDIP du 28 octobre 2005) « s'engagent en faveur d'une éducation au mouvement qui vienne compléter les cours d'éducation physique. A l'avenir, la promotion de l'activité physique et l'éducation au mouvement devront bénéficier d'une plus large place au sein de l'enseignement ». L'OFSP (Office fédéral des sports) préconise au moins une

heure par jour d'activité physique, liée à la vie quotidienne ou au sport. Pourtant, en 2006, seulement 15,2% des garçons et 10,5% des filles suivaient cette recommandation. Environ 3% se déclarent totalement inactifs.

En tant qu'enseignant ou parent, chacun devrait se sentir interpellé par ce constat. Pourtant, des réserves émergent fréquemment, en lien avec ses expériences motrices sportives ou ses activités physiques au quotidien. Combien de fois n'entendons-nous pas : « Je n'aime pas l'activité physique pour telle ou telle raison, ... », « J'étais toujours le dernier lorsque l'on tirait les équipes » ou « Je prends la voiture, même pour effectuer trois cents mètres ». Tout éducateur devrait donc commencer par être critique envers ses représentations et ses peurs afin de mettre l'enfant au centre. La première source de motivation de l'apprenant pour le mouvement est le plaisir. Laissons-lui donc vivre ses activités libre de nos propres convictions et soucis !

L'école bouge

Le projet du PER illustre les préoccupations actuelles liées à la santé. Pour preuve, un des axes du domaine « corps et mouvement » s'intitule « condition physique et santé ». Plusieurs idées abondent dans ce sens : intégrer le mouvement dans une pratique quotidienne, acquérir un comportement responsable à l'égard de sa santé, entraîner des pratiques sportives favorables à l'amélioration de son capital santé...

Actuellement, plus de deux mille sept cents classes participent au concept « l'école bouge », soutenu par la Confédération. Chaque enseignant s'engage à faire bou-

ger les enfants durant vingt minutes par jour. D'autres projets du type, « à pied c'est bien », « ça marche », « bike2school », « Fitte Kids », « Voilà bouge » participent aux mêmes objectifs. Le projet fédéral QEPS (Qualité de l'éducation physique et sportive), dans son souci de qualité, tente d'améliorer les processus et conditions d'enseignement de l'éducation physique.

Cette branche s'ouvre à la salle de classe où la pause devient mouvement, à la cour d'école où la récréation favorise l'activité, voire à l'enseignement où des concepts se découvrent en utilisant le corps (l'école en mouvement).

1 communication de l'office fédéral du sport, 2008
2 sfa/ispa : résultats de l'enquête HBSC, 2009

Relevons pour terminer l'expérience soutenue par l'office fédéral du sport, menée durant une année auprès de cinq cent quatre enfants de 7 et 11 ans par un médecin du CHUV et l'université de Bâle : augmentation du nombre de périodes d'éducation physique hebdomadaires (deux heures en plus) et du mouvement au quotidien (cinq pauses actives par jour, jeux et infrastructures pour la récréation). Sur 28 classes concernées, 12 servaient de contrôle. Les résultats publiés dans le

British Medical Journal relèvent la nette amélioration de la santé cardio-vasculaire des écoliers : baisse de la masse grasseuse et augmentation de la mobilité et de l'endurance. De plus, les objectifs scolaires ont été atteints.

Ainsi, entre constat et projets, des moyens sont et seront encore proposés afin d'améliorer la santé des enfants. Et chacun peut apporter sa contribution...



Ashton athletic school, New Jersey

Voici quelques propos concernant l'éducation physique découverts à la médiathèque de Martigny il y a quelques semaines, dans le cadre de l'exposition « Grandir dans les Alpes, 1910 - 2010 ». Un panneau révèle le fossé entre le fait d'être convaincu par la cause et le pas nécessaire ensuite afin de la mettre en pratique. Ces propos ont été recueillis par le centre régional d'études des populations alpines (CREPA) :

« On s'accorde à reconnaître les bienfaits de la gymnastique, non seulement à cause des avantages immédiats, mais surtout pour ses effets qu'elle exerce dans l'éducation de l'intelligence et du caractère. Reconnaissons qu'elle n'occupe pas encore (...) dans nos écoles la place à laquelle elle aurait droit. »

« Les heures de gym, c'était la récré et c'est tout, notait l'enseignant. Théoriquement, on aurait dû l'enseigner, c'était dans le programme... »

« Lors de la visite de l'inspecteur de gym :

- Tu fais régulièrement la gym ?
- Eh bien, je la donne souvent comme devoir à domicile ! »

Bouger, manger à l'école un guide pour passer à l'action

STÉPHANIE MERTENAT,
COORDINATRICE DU PROGRAMME ALIMENTATION & ACTIVITÉ PHYSIQUE DU JURA

L'école a un rôle à jouer dans la promotion de la santé notamment par la promotion de l'activité physique et d'une alimentation équilibrée. En effet, l'école, en complément à la famille, est un lieu propice pour encourager des habitudes de vie favorables à la santé, des choix alimentaires équilibrés, et pour permettre une activité physique régulière source d'apprentissages et d'expériences.

La promotion de la santé à l'école

Il est possible, individuellement et en famille, de changer ses habitudes mais l'environnement peut également y contribuer. Ainsi, il est nécessaire d'agir sur l'environnement scolaire pour le rendre plus favorable à l'adoption de modes de vie sains et faciliter des choix judicieux en matière d'alimentation et de pratique régulière d'activité physique.

Promouvoir la santé dès le plus jeune âge, en offrant un environnement favorable est donc un défi à relever. La sédentarité et la

mauvaise alimentation ont des conséquences importantes sur la santé. En Suisse, un enfant sur cinq souffre déjà de surcharge pondérale, un chiffre cinq fois plus élevé que vingt ans auparavant¹. Une analyse de toutes les études publiées entre 1989 et 1999 sur le comportement alimentaire des écoliers en Suisse indique une tendance à la baisse du petit-déjeuner (10 à 25 % des enfants n'en prennent pas) et des repas pris en famille, et une consommation plus fréquente d'en-cas riches en calories le soir².

Le site « Bouger manger à l'école »

La Fondation O2 du canton du Jura, le Service de la santé publique de Neuchâtel et l'Office des écoles en santé du canton de Vaud ont réalisé un guide sur les thèmes de l'alimentation équilibrée et de l'activité physique à destination des écoles primaires et secondaires sous la forme d'un site internet. Ce guide s'insère dans les programmes respectifs des trois cantons de promotion de la santé *Alimentation & activité physique* subventionnés par les pouvoirs publics et Promotion Santé Suisse. Il présente des recommandations dans les différents domaines son but étant avant tout de faciliter la mise en pratique. Il propose des ressources et des exemples concrets pour encourager les écoles à instaurer une politique cohérente de promotion de la santé en lien avec les deux thèmes susmentionnés.

Jura - La Fondation O2 du canton du Jura est à l'origine du projet. Elle a ensuite collaboré avec les deux autres partenaires cités. La promotion d'une alimentation équilibrée et la pratique d'activité physique est une des priorités du canton du Jura en matière de promotion de la santé. Le pro-

gramme *Alimentation & activité physique*, subventionné par Promotion Santé Suisse décline ce thème à travers différentes formes et avec des publics cibles variés (petite enfance, école, familles, etc.). Il permet de développer des projets visant la promotion d'une alimentation équilibrée et la lutte contre la sédentarité, et favorise la collaboration dans ces domaines. Le guide s'adresse à la tranche d'âge « enfants et adolescents ». Les deux thèmes, alimentation et activité physique, sont traités à travers des projets tels qu'*Amstramgrammes*, *pédibus*, *à vélo à l'école*, *le réseau d'école en santé*, *concours bonhomme de neige* ou *monstre des neiges* ou encore *Youp'la bouge*. La Fondation O2, en partenariat avec les acteurs du terrain et la santé publique des cantons du Jura et de Neuchâtel, mettent ainsi en place toute une série de mesures visant à informer leurs populations respectives sur l'importance de ces thématiques mais également, et surtout, à favoriser la mise en place de cadres de vie facilitant les comportements proposés.

Neuchâtel - Dans le canton de Neuchâtel, c'est le Service de la santé publique qui a

¹ Programme national alimentation et activité physique 2008 – 2012 (PNAAP 2008 – 2012); Office fédéral de la santé publique (OFSP); juillet 2008.

² Baerlocher K, Sutter-Leuzinger AD, Straub S. Die Ernährungssituation von Schulkindern und das Thema Ernährung im Schulunterricht in der Schweiz. Arbeitsgruppe Schule und Ernährung, Eidgenössische Ernährungskommission, editors. 2000. Bern. Ref Type: Report.

géré la mise en place du guide. Ce projet s'insère également dans le programme *Alimentation & Activité physique* avec d'autres actions pour les écoles comme *A pied c'est mieux* ou les *Petits déjeuners de toutes les couleurs*. Le programme propose aussi plusieurs projets pour le secteur préscolaire, comme par exemple *Enfants, fruits et légumes, un trio plein de surprises* ou *Youp'la bouge*. Le label *Fourchette Verte* fait également partie du programme et concerne autant le préscolaire et le scolaire que le reste de la population. Le programme neuchâtelois a collaboré à ce guide afin de valoriser et rendre accessible les activités novatrices et originales de certaines écoles neuchâteloises dans le domaine de l'alimentation et de l'activité physique, l'objectif étant de stimuler l'action par la mise à disposition d'informations actualisées, d'exemples concrets, voire dans certains cas d'un modeste soutien financier.

Vaud - Le programme de promotion de l'activité physique et de l'alimentation équilibrée dans les écoles vaudoises est réalisé sous l'égide du Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture

(DFJC) et du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). Il vise notamment à promouvoir un environnement propice à une activité physique régulière et une alimentation équilibrée (en collaboration avec *Fourchette Verte*), l'acquisition de connaissances et de compétences et le soutien et l'orientation des élèves à besoins particuliers. Dans ce but, le guide est un outil qui facilite la réalisation de projets par les établissements avec le soutien financier de l'ODES. Le programme scolaire agit en collaboration avec le programme cantonal *Ca marche! Bouger plus, manger mieux!* qui a pour but de promouvoir une activité physique et une alimentation favorables à la santé sur l'ensemble du canton. Différents projets concernent les enfants, citons notamment *Youp'la bouge* et *Tutti frutti*. Le site internet www.ca-marche.ch propose plusieurs outils en ligne invitant à « bouger plus » et à « manger mieux ». Au programme, une carte thématique du canton, une sélection d'activités à faire en famille, une plateforme de rencontre « sport » et un planificateur de menus pour camps.

Collaboration intercantonale

La collaboration intercantonale permettra l'échange de divers projets en lien avec l'alimentation et l'activité physique. Ce guide est évolutif et sera enrichi par des exemples

de projets réalisés dans les écoles. Il est bien sûr ouvert à d'autres cantons qui ont déjà émis le désir de s'y intégrer.

En pratique...

Le site <http://www.fondationo2.ch/Scripts/Index.aspx?idz=3> propose un argumentaire clef en main pour les enseignants, les directeurs d'école et les équipes de santé ainsi que des exemples de projets

et divers liens vers d'autres sites internet, documents à télécharger et fiches pratiques permettant de faciliter la réalisation de projets santé à l'école. D'autre part, à travers les pages concernant les fiches de projets des établissements, nous espérons valoriser les projets réalisés et permettre l'échange d'expériences en les proposant en exemples. Le site étant évolutif, nous comptons beaucoup sur les propositions, demandes voire contributions des différents utilisateurs pour faire vivre le guide et le rendre toujours plus utile et pratique.



Plus d'informations:

Jura: Stéphanie Mertenat, coordinatrice du programme alimentation & activité physique, Fondation O2, T. 032 420 88 94, stephanie.mertenat@fondationo2.ch, www.fondationo2.ch/aap

Neuchâtel: Lysiane Ummel Mariani, déléguée à la promotion de la santé, Service de la santé publique, T. 032 889 52 19, lysiane.mariani@ne.ch, www.ne.ch/promotionsante

Vaud: Dr Virginie Schlüter, Cheffe de projet, Office des écoles en santé, T. 021 623 36 81, virginie.schluter@avasad.ch, www.vd.ch/odes
Office des écoles en santé (ODES)

Éducation sexuelle dans les écoles : plus importante que jamais

STELIO RIGHENZI, PRÉSIDENT DU GLES 2

GRUPPO DI LAVORO PER L'EDUCAZIONE SESSUALE NELLE SCUOLE TICINESI

«Lorsqu'on aborde le sujet de l'éducation sexuelle on touche à des valeurs essentielles, qui exigent un grand respect envers la diversité de la communauté humaine; et particulièrement un grand respect de l'élève. Chaque enfant naît sexué, croît et se développe physiquement, mentalement et sexuellement. Il découvre son corps et, avec une curiosité toujours plus marquée pour la sexualité, atteint la puberté, qui en fera un être humain adulte. Pendant tout ce parcours de croissance, il a besoin d'adultes qui sachent l'accompagner, le guider, répondre à ses questions, qu'elles soient explicites ou implicites. L'éducation sexuelle fait partie de l'éducation de la personne et répond à un besoin de l'élève de croître et de se développer de façon harmonieuse. Ce besoin est indépendant de ses origines, de sa culture ou de sa religion.»

(Extrait du rapport final du Groupe de travail pour l'éducation sexuelle dans les écoles tessinoises, Bellinzona, avril 2006).

Site internet: <http://www.ti.ch/generale/forumsalutescuola/PDF/GLES08092006-finale.pdf>

Préambule

Parmi les objectifs des Lignes directrices du Plan financier du Conseil d'Etat tessinois pour la présente législature figure l'intention de développer les activités d'éducation sexuelle (ES) dans les différents ordres de la scolarité.

En conséquence, le Forum pour la promotion de la santé à l'école a été chargé, en 2004, de créer en son sein un groupe de travail consacré à l'éducation sexuelle dans les écoles (GLES), groupe dont les missions sont les suivantes:

- élaborer les lignes directrices de l'ES dans les écoles, avec des orientations spécifiques à chaque ordre d'enseignement;

- proposer un programme de formation de base et de formation continue des enseignants;
- proposer des supports didactiques pour les enseignants et les élèves, et les mettre à disposition;
- proposer des modalités d'échanges entre l'école et la famille sur le sujet;
- définir les situations où des intervenants externes seront indiqués;
- définir les modalités de vérification périodique de la réalisation des programmes mis sur pied.

Le rapport du GLES

Le groupe de travail ad hoc a présenté les résultats de son travail en avril 2006, présentation reprise en mai de la même année au Forum pour la promotion de la Santé à l'école.

Le rapport se divise en deux parties: une première partie définit les bases conceptuelles et présente un panorama complet du contexte scolaire de référence en matière d'ES; une seconde partie est consacrée aux «recommandations de mise en oeuvre», aussi bien pour les activités éducatives et formatives en ES avec les élèves, que pour la nécessaire planification d'une formation adéquate destinée aux enseignants.

Approuvé par les deux départements intéressés (DECS = Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport, et DSS = Dipartimento della sanità e della socialità),

le rapport a ensuite été mis en consultation auprès de différentes instances agissant dans l'école ou hors de l'école (enseignants, intervenants scolaires en général, parents d'élèves, associations, etc.).

Les lignes directrices pour l'ES dans les écoles

En raison du large consensus recueilli par le document, les deux départements concernés ont approuvé, par leur Résolution du 6 novembre 2008, les «Lignes directrices pour l'éducation sexuelle à l'école» qui définissent concrètement les modalités de la mise en oeuvre des activités d'ES dans les différents ordres scolaires.

En particulier, cet important document comprend quelques considérations de caractère général relatives au rôle de l'enseignant, à celui d'éventuels spécialistes externes qui – sur demande – peuvent

intervenir dans les écoles, au rapport entre l'école et la famille pour une collaboration indispensable, et à la répartition des rôles entre ces deux milieux, à l'importance des supports didactiques et au monitoring adéquat des activités développées dans les divers établissements scolaires. Suivent une série d'éléments de programme pour chaque niveau de la scolarité. Entretemps un premier pas a été fait par le Centre didactique cantonal avec l'ouverture d'un espace réservé à la thématique de l'ES sur le site internet de la Division

école du Département. Les documents mentionnés ci-dessus peuvent dès lors être consultés à l'adresse www.scuoladecsc.ti.ch/educazioneessuale. On y trouve aussi une « bibliographie raisonnée » destinée aux enseignants et aux éducateurs en général, structurée en fonction de l'âge et du niveau scolaire. Le même site proposera bientôt des informations utiles pour ceux qui entreprendront des projets didactiques en ES en milieu scolaire, ainsi que des offres de formation pour les enseignants.

Le GLES 2

Par sa Résolution du 9 février 2009, le DECS a nommé un nouveau groupe de travail sur ces thématiques (GLES 2) qui aura pour tâche :

- d'évaluer la documentation didactique destinée aux élèves et aux enseignants et d'organiser sa diffusion,

- de proposer des actions de formation initiale et continue pour les enseignants ;
- de planifier l'élaboration de nouveaux moyens d'enseignement.

Ce groupe devra aussi s'occuper de gérer et mettre à jour le site Internet déjà mentionné.

Pour une « nouvelle » éducation sexuelle

L'idée d'introduire une éducation sexuelle à l'école était née, au Tessin, au début des années 1970, grâce à l'initiative individuelle de quelques enseignants sensibles à ces besoins. Quelques tentatives, aussi timides que téméraires, de donner des « leçons » d'ES dans quelques classes primaires et secondaires avaient rencontré des résistances, des obstacles, des perplexités de la part des autorités scolaires locales et cantonales, et surtout de l'opinion publique. En plusieurs occasions celle-ci s'était déclarée résolument opposée à cette activité éducative, laquelle, disait-on, devait rester de la compétence exclusive de la famille. Les temps ont bien changé et les opinions, aussi, dans ce domaine, se sont modifiées assez radicalement. Au cours des années 1980, la dramatique diffusion du virus du

SIDA (malheureusement aussi sous nos latitudes) a en fait changé radicalement la façon de voir les choses et de concevoir le monde, même chez les plus réticents et les plus timorés. On serait tenté de dire que la tâche des enseignants est devenue plus facile. Mais il n'en est rien. En fait, nos écoles et les élèves qui les fréquentent – ainsi que leurs familles – ont fortement évolué. La stratification sociale et culturelle est devenue plus complexe et variée, les problématiques socio/relationnelles et familiales sont devenues toujours plus compliquées, et les valeurs éducatives traditionnelles ont été mises en question. Tout ceci a rendu et continue de rendre l'enseignement toujours plus difficile et entraîne aussi des conséquences directes sur la façon de programmer un enseignement dans le domaine de l'ES. A côté, donc, des activités qui devront être mises en place et se dérouler avec les classes des différents niveaux, il faudra prévoir une indispensable formation et une mise à jour continue du corps enseignant, afin qu'il soit pleinement compétent et à la hauteur des défis éducatifs qui l'attendent.

La « nouvelle » ES dans les écoles devra en particulier considérer quatre « éléments porteurs », incontournables si elle veut atteindre les objectifs fixés :

- une information en matière de sexualité complète et adéquate ;
- une éducation au sens des responsabilités envers soi-même et les autres ;
- une éducation au respect et à la tolérance ;
- une éducation à l'aspect affectif de la sexualité.



La médiation scolaire en Suisse romande et au Tessin

MARC THIÉBAUD

CONSULTANT POUR LES ÉCOLES, RESPONSABLE DU CAPPE¹ (NEUCHÂTEL)
CHARGÉ DE COURS À L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

Après plus de 30 ans de pratique, la médiation scolaire par des enseignants déchargés pour quelques périodes est clairement reconnue en Suisse romande et au Tessin comme une ressource essentielle pour la prévention et la santé à l'école. La formation à la médiation est maintenant bien développée, ses processus de travail, ses règles déontologiques, ses avantages et ses limites sont clairement établis. On constate progressivement une diversification des rôles de la médiation scolaire en même temps qu'une insertion plus forte dans les réseaux d'aide et de santé. Parallèlement, on observe également l'émergence d'autres formes de médiation telles que la médiation par les élèves pairs et la promotion d'une culture de la médiation au sein de l'ensemble de l'établissement scolaire.

Variété de situations

La médiation scolaire revêt de multiples formes: les pratiques révèlent des différences importantes entre les cantons comme d'un établissement à l'autre ou en fonction des compétences spécifiques développées par chaque médiateur. Surtout, la variété des situations pour lesquelles les médiateurs scolaires sont sollicités est immense: écoute et soutien pour une élève qui souffre de solitude; aide pour la gestion d'un conflit qui dégénère; accompagnement pour un élève bouc émissaire dans sa classe; recherche de solutions pour un jeune qui perd pied, rejeté dans sa famille recomposée, dont

les résultats scolaires sont en chute libre; aide à la communication entre élèves, parents et enseignants; intervention dans une classe en appui à l'enseignant; accueil d'une grave souffrance psychologique nécessitant l'intervention de services spécialisés; implication dans des actions de prévention de la violence au sein du collège; participation dans les rencontres du réseau santé; demande de conseils par les collègues ou la direction; soutien pour les victimes et les témoins d'un accident grave à l'école, etc. Pour simplifier, on distinguera trois axes principaux, trois types d'apports de la médiation scolaire.

Mise en lien, gestion de conflit et relais

Un premier axe renvoie aux débuts de la médiation scolaire dans nos cantons romands. Elle a pris son origine au milieu des années 1970 dans le canton de Vaud, particulièrement sous l'impulsion d'un enseignant, Jean-Louis Kilcher, préoccupé de développer les liens entre les élèves, les enseignants, les parents et les professionnels de la santé, à une époque où la contestation des jeunes et des drames liés à la drogue suscitaient beaucoup d'inquiétude. Les écoles ont pu prendre appui sur des médiateurs sécurisants, personnes de confiance, oreilles disponibles. Des médiateurs qui connaissent à la fois les problématiques des jeunes et les services d'aide, capables

de créer des ponts lors de ruptures de communication, d'aider à la gestion de conflits et de faire relais vers des spécialistes si nécessaire. Travail délicat, bien sûr, parce que la confiance ne se décrète pas, les relations ne peuvent pas toujours se restaurer, les relais ne sont parfois pas possibles ou les services d'aide n'existent pas ou sont refusés par les jeunes. Mais le bilan est positif: dès les années 1980 et 1990, le Tessin et les autres cantons romands, à l'exception de Genève, emboîtent progressivement le pas. En 1993, l'Office fédéral de la santé publique met sur pied un programme pour promouvoir la médiation scolaire.

Écoute, aide, mobilisation des ressources propres

Sur un deuxième axe, complémentaire au premier, la médiation scolaire prend la forme d'un accompagnement personnel des élèves en difficulté. On constate qu'aujourd'hui cela représente de manière générale la plus grande partie du travail des médiateurs: ils se sont

formés à la conduite d'entretien, à la relation d'aide, à la gestion des émotions, etc.; ils aident les élèves à exprimer leurs difficultés, à mobiliser leurs propres ressources comme celles de leur entourage et les accompagnent dans leur cheminement.

¹ Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires

Ce travail commence avec l'expression d'une préoccupation par l'élève. Celle-ci peut concerner aussi bien la vie à l'école (problèmes scolaires, stress, relations avec des camarades ou des adultes, violences) que les difficultés personnelles (manque de confiance, solitude, mal-être, difficulté dans sa vie affective, sexuelle, relations perturbées avec la famille, consommation abusive de produits, difficultés à vivre la différence), ainsi que maltraitance, trouble de l'alimentation, dépression, traumatisme (dans ces cas, avec relais

vers des professionnels). Les médiateurs élaborent avec le jeune sa demande, analysent la problématique et les besoins sous-jacents, identifient les ressources disponibles et les aident à mobiliser celles-ci pour des remédiations. Ils s'entretiennent parfois également avec les parents, les enseignants, les camarades, individuellement ou ensemble. Travail de relation, très valorisé, dans lequel ils rencontrent aussi des limites, liées par exemple au manque d'engagement des élèves ou à la complexité des problèmes vécus.

Prévention, et développement d'une école en santé

Sur un troisième axe, la médiation s'inscrit plus fortement dans l'organisation scolaire. Au cours de la dernière décennie, dans la perspective de la promotion de la santé à l'école, les médiateurs ont été également sollicités pour assumer de nouveaux mandats : en tant qu'agents de prévention à l'échelle de l'établissement, pour favoriser une culture de la communication et un climat scolaire favorisant des comportements de santé chez les jeunes. À ce titre, les médiateurs sont davantage proactifs, ils ne font pas qu'informer et

répondre aux demandes. Ils deviennent membres de groupes chargés d'élaborer des actions santé, ils favorisent le travail en réseau, ils s'investissent dans des projets de développement de l'école. À ce niveau, on constate également que les attentes du milieu scolaire sont fortes ; mais les médiateurs scolaires ne peuvent pas tout faire : ils sont limités entre autres par la surcharge que représentent ces mandats et par des difficultés liées à la multiplicité des casquettes portées.

Une fonction reconnue, un terme parfois limitant

Le terme de médiation mérite une brève réflexion en lien avec la diversité des pratiques. Au sens strict, il renvoie à l'idée d'un tiers qui aide à créer ou restaurer une relation entre différentes parties. La médiation a pour but de favoriser la communication dans toutes sortes de situations (cf. par exemple la médiation culturelle). Elle ne fait donc pas uniquement référence à des conflits dans le cadre d'une intervention négociée (même si c'est souvent uniquement ainsi qu'elle est comprise). En considérant la

diversité du travail des médiateurs scolaires, on constate qu'ils agissent souvent au-delà de ce qui caractérise la médiation (un tiers médian). C'est le cas notamment lorsqu'ils offrent essentiellement un espace d'écoute et d'aide individualisée ou qu'ils participent à l'élaboration de projets d'établissement en promotion de la santé. Le terme de médiation est alors relativement inapproprié. L'usage a cependant généralisé ce terme pour parler de la fonction, à défaut de trouver un autre mot.

Les atouts de la médiation scolaire

En 2010, la médiation scolaire est largement reconnue comme moyen pour diminuer les situations d'exclusion, de marginalisation, d'incivilités et de conflits non résolus et pour aider à développer un climat scolaire qui facilite l'apprentissage du vivre ensemble et la santé. Sans se substituer à tous les acteurs de l'école ainsi qu'aux parents, à qui incombent aussi des responsabilités, les médiateurs peuvent intervenir lorsque les moyens habituels ne permettent plus d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés. Leur atout principal réside en particulier dans le fait

qu'ils agissent au sein de l'établissement scolaire, ils sont sur place, proches de la réalité vécue, ils connaissent le milieu, ont des relations privilégiées avec les enseignants et la direction, sont accessibles et capables d'intervenir rapidement et de manière très souple, sans être connotés comme des psychologues ou des assistants sociaux par exemple. Le fait qu'ils n'ont pas de pouvoir d'arbitrage, qu'ils restent indépendants et attentifs à mobiliser les ressources des personnes représente un autre atout important.

Facteurs de succès

Les médiateurs scolaires sont au bénéfice d'une solide formation assurée par les Hautes écoles, et de supervisions, analyses de pratiques, espaces d'échanges et formation continue. Aspect essentiel, compte tenu de la complexité de leur

travail, qui ne suffit cependant pas à assurer le succès. Pour travailler efficacement dans leur école et au sein du réseau d'aide, les médiateurs doivent en permanence faire connaître et clarifier leurs rôles et travailler en lien avec leurs collègues enseignants.



Le plus souvent, les médiateurs sont choisis (parfois cooptés) non seulement pour leur expérience, leurs qualités humaines, leur motivation, mais aussi parce qu'ils sont reconnus et appréciés dans leur école. Par ailleurs, ils doivent construire leur place et leur collaboration avec les travailleurs sociaux, les infirmières scolaires, les assistants socio-éducatifs, les psychologues scolaires, les conseillers en orientation, les animateurs santé, etc. Les communications avec la direction de l'établissement sont également essentielles, la définition de la relation avec la direction doit être clarifiée, notamment lorsque celle-ci sollicite le médiateur pour voir un élève qui n'est pas demandeur. A noter qu'une personne ne peut pas exercer à la fois la fonction de médiateur

et de doyen par exemple. Si le médiateur scolaire dépend hiérarchiquement de la direction ou de l'autorité scolaire qui l'a engagé en tant qu'enseignant, sur le plan de ses compétences de médiation, il en réfère généralement à une structure ou un responsable cantonal de la médiation qui a mis au point un cahier des charges et un code déontologique à respecter, fondé sur le respect de la personne. Entre autres, le médiateur est soumis au secret de fonction et a un devoir de discrétion, en dehors de cas particuliers (où il fera alors tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir préalablement l'accord de l'élève). Il a aussi le droit de refuser une mission. On mentionnera encore un facteur important : il est utile d'avoir au moins deux ou trois médiateurs dans le même établissement, pour réduire les risques de solitude, offrir un choix aux jeunes, et éviter par exemple les difficultés qui se posent lorsque le médiateur qui accompagne un élève est en même temps son maître de classe.

Quelques difficultés et limites

Outre certaines limites particulières déjà évoquées dans la présentation des trois axes principaux du travail de médiation, on en évoquera d'autres plus générales. Les médiateurs ont une décharge de l'ordre d'une période pour 100 à 200 élèves selon les établissements. Cela peut être insuffisant par rapport aux attentes. En particulier, leur travail connaît des pics de surcharge difficiles à gérer avec toutes les autres responsabilités qu'ils doivent assumer dans leurs activités d'enseignement et dans leur vie privée – sans compter les situations d'urgence qui ne sont pas rares. Les médiateurs ne sont pas à l'abri de l'épuisement ! Cette question surgit actuellement de plus en plus souvent dans les supervisions et les formations continues que j'anime depuis une vingtaine

d'années. Les autres difficultés qui sont fréquemment évoquées par les médiateurs concernent la question de la multiplicité de leurs rôles et relations (conflits de casquettes, risques de triangulation, etc.), la gestion de leurs émotions et résonances (les médiateurs ne sont pas des professionnels de la relation d'aide), les problèmes graves vécus par certains jeunes et les articulations délicates avec certains services spécialisés (ce qui conduit parfois les médiateurs à prendre trop sur eux, faute de pouvoir mobiliser les ressources du réseau ou la confiance des élèves à cet égard). Les médiateurs doivent garantir la qualité de leurs processus d'intervention et de collaboration sans porter seuls le poids des résultats.

Perspectives actuelles et futures

La plupart des établissements tendent aujourd'hui à renforcer leurs ressources en médiation. Si quelques écoles y ont renoncé, c'est pour des raisons économiques (choix de la direction d'épargner quelques périodes de décharge pour affecter davantage de moyens à d'autres professionnels du parascolaire). La médiation est généralement bien ancrée dans l'école, ses apports sont multiples : regard sur la personne globale, le bien-être, la santé ; écoute et accompagnement des jeunes en difficultés, travail sur la restauration des liens, relais vers les ressources d'aide spécialisées, participation à des projets de prévention. Ces dernières années ont vu par ailleurs l'émergence d'autres formes de médiation, en particulier la médiation par des pairs

élèves, avec leur apprentissage de capacités d'écoute, de parrainage, de gestion de conflits entre élèves. Egalement, le développement d'une culture de la médiation, visant l'amélioration de la communication et du vivre ensemble par l'acquisition de compétences et la responsabilisation de tous les acteurs de l'école. Les médiateurs scolaires sont en général très actifs au niveau de ces développements. On peut espérer que cela ouvre des perspectives de synergies encore accrues entre direction, enseignants, élèves, parents et spécialistes de la communication pour la promotion de l'école en santé.

Détection et intervention précoces (D + IP)

ENZO OFFREDI
DIRECTEUR ESRN¹ DU CENTRE DE LA CÔTE

Il vaut certainement mieux agir pour prévenir que tenter de guérir les différentes dépendances qui menacent les jeunes. L'article qui suit donne un exemple pratique de mise en oeuvre dans un établissement d'une démarche visant la prévention, avec ses tenants et aboutissants.

Genèse du projet dans l'établissement

Dans le courant de l'année 2006, lors d'une fête villageoise à Peseux, il est constaté des abus de consommation d'alcool par des adolescents en âge de scolarité. Soucieux, le Centre de la Côte réagit et un groupe SANTE est créé pour renforcer les interventions de prévention dans notre école. Dès les premières discussions, les intervenants constatent un déficit de prévention lié aux problèmes d'addictions (alcool, tabac, cyber, etc.). Le CENEA (Centre neuchâtelois d'alcoologie) est alors contacté afin d'élaborer un projet lié en particulier à l'alcool. Les premières réflexions nous poussent alors à organiser une meilleure information auprès du corps enseignant.

Le bilan positif de la médiation par les pairs dans notre établissement nous a aussi en-

couragés à continuer dans la diversification des interventions d'éducation à la santé et de prévention.

Au même moment, dans la continuité du plan d'action 2004-2007 sur « Prévention du cannabis », l'OFSP lance son projet novateur « Détection et prévention précoces » dans les champs de l'école et de la formation. Par ce projet national, l'OFSP entend apporter sa contribution à la gestion des problèmes des jeunes dont le développement est menacé. Ainsi, dès la première réunion lors de la journée du RSES de Vevey en septembre 2006, notre Centre s'est naturellement intéressé à cette action qui allait dans le sens de notre démarche.

Mise en place du projet

Dès lors, une collaboration a été instaurée entre le Centre de la Côte, le CENEA et le Drop-In. Un comité de pilotage est mis en place, constitué pour l'école d'un responsable de projet (Silvio Nadig, sous-directeur), de cinq enseignants dont un médiateur scolaire ainsi que du médecin scolaire, et pour les services spécialisés d'un représentant du CENEA et d'une représentante du Drop-In.

Partis de rien, nous avons établi un inventaire des actions de détection et de prévention existantes dans notre centre puis nous avons conjointement construit le

projet. Durant les premières séances, nous avons fixé les priorités sur l'élaboration des documents et l'organisation des moments de contacts et d'échanges avec les partenaires de l'école (personnel enseignant et administratif, services divers...). Enfin, nous avons également dressé l'ensemble des procédures d'intervention.

Durant ces échanges, chacun a amené ses expériences et ses ressources sans que l'école ou le service spécialisé ne prennent véritablement le *leadership*. Au fil des rencontres, un réseau efficace s'est développé autour de la problématique de la santé.

Objectifs et buts

L'objectif principal de ce projet est de sensibiliser l'ensemble du personnel du centre à la détection de situations ou de comportements inadéquats, dus à des causes souvent extérieures à l'établissement. C'est également de proposer aux enseignants des solutions pour communiquer et partager les inquiétudes que leur confient certains élèves avec les personnes formées. Ce procédé permettra de mettre en place un processus de réactions et d'interventions adapté aux circonstances. Dans ce sens, des offres de formation continue,

sous forme de partages d'expériences et d'ateliers thématiques, ont été proposées aux collaborateurs-trices des services spécialisés qui ont donc l'occasion d'approfondir leurs connaissances dans le travail de conseil et de soutien aux écoles.

Enfin, un objectif secondaire vise également à informer et/ou à sensibiliser les parents d'élèves aux actions menées par l'école dans ce domaine afin de promouvoir et de faciliter l'accès aux ressources internes et externes mises à leur disposition.

¹ Ecole secondaire régionale de Neuchâtel

Les acteurs

Au final, ce projet est basé sur une collaboration tripartite avec les enseignants comme pierre angulaire.

Premièrement, l'école, de par son contact quotidien avec les élèves, a l'opportunité d'identifier à temps les jeunes en situation de fragilité. Les enseignants représentent donc les vecteurs des observations ou des confidences.

La phase d'information et de formation du personnel du centre a débuté par des premiers échanges lors des assemblées des maîtres. Nous avons pu constater un soutien massif du corps enseignant à la poursuite de la démarche. Dès lors, une journée d'étude obligatoire (14 mai 2008) ainsi que des ateliers facultatifs (février et mars 2009) ont été mis sur pied.

Deuxièmement, les acteurs spécialisés externes à l'école sont en constante coo-

pération avec le personnel du centre. Dans cet esprit, les membres de notre groupe de santé (adultes) et certains élèves médiateurs pairs ont été reçus dans les locaux du Drop-In de Neuchâtel. En définitive, les services spécialisés représentent la seconde étape de la détection avec la prise en charge de l'élève afin de résoudre ses difficultés.

Le troisième élément de collaboration est représenté par les parents d'élèves. Dorénavant, lors de chaque séance des parents, nous les informons de la mise en place du projet D+IP avec une présentation des buts et des objectifs recherchés. Nous leur distribuons également une brochure d'information qui montre qu'ils ont eux aussi la possibilité d'agir en matière de prévention et de détection des signes alarmants.

Les bénéfices pour notre école

Notre école est accompagnée, sans frais, pendant deux ans par un-e professionnel-le d'un organisme de prévention (spécialiste externe) qui contribue à mettre en place ou à renforcer les liens entre les différents services de conseil et services spécialisés. Elle guide le projet et l'adapte en fonction de ses besoins spécifiques et des particularités locales.

L'école participante reçoit ainsi 3000 francs sur deux ans sous forme d'indemnités forfaitaires annuelles qui correspond principalement aux séances d'information et de formation, aux frais de voyages, etc. Pour la durée du projet, l'école devient membre du Réseau Suisse d'Ecoles en Santé avec un statut spécifique puisqu'elle bénéficie des prestations du RSES.

Changements et difficultés

Nous avons fait de D+IP un véritable projet d'établissement, réparti sur près de trois ans, impliquant tous les acteurs de l'école. Au fil du temps, nous avons tenté d'améliorer la détection et de clarifier les tenants et aboutissants d'une intervention précoce.

Il convenait prioritairement d'obtenir une plus grande implication du personnel enseignant et administratif dans ce projet en mettant en exergue le slogan « signaler n'implique pas que l'on soit seul à mener l'action ».

Nous avons pu constater que mener un tel projet, avec ses multiples collaborations, requiert un gros investissement non seulement en temps mais également sur le plan financier. En effet, la mobilisation des membres du corps enseignant dans le comité de pilotage a nécessité de nombreux remplacements fort onéreux pour l'école et le versement d'indemnités de séances. L'ensemble du projet a coûté plus de 7000 francs à notre établissement outre le versement des 3000 francs par l'OFSP.

Avec l'expérience et le recul, nous constatons qu'il est indispensable d'intégrer D+IP dans un projet d'établissement impliquant tous les acteurs de l'école afin que ce projet soit porteur et amène des résultats. S'il n'est le fait que de quelques personnes, ses fruits ne seront que peu perceptibles sur le terrain.



Dessin J. Kalvellido 2002

Transformer la violence dans nos écoles : un défi pour la promotion de la santé

IGOR ROTHENBUHLER ET NICOLE ROTHENBUHLER INTERVENANTS EN THÉRAPIE SOCIALE
DANS LE CADRE DE L'INSTITUT CHARLES ROJZMAN (FRANCE)¹

IGOR ROTHENBUHLER EST AUSSI RESPONSABLE CANTONAL DES MÉDIATEURS SCOLAIRES DU CANTON DE VAUD

La violence préoccupe aujourd'hui le monde entier et nous fait souvent peur, crée parfois un sentiment d'impuissance car nous ne savons souvent pas comment y réagir ni la contenir. La violence à l'école, principalement celle des élèves, génère beaucoup d'inquiétude auprès de nombreux adultes, qu'ils soient parents, enseignants ou partenaires de l'école. Elle touche à des domaines de la vie publique aussi variés que ceux de la sécurité publique, de la formation générale et notamment l'éducation à la citoyenneté ou de la promotion de la santé. C'est de ce point de vue là que nous allons tenter de mieux la comprendre et d'envisager une manière d'y répondre sur la base de notre expérience de travail autour de la violence dans les groupes.

La violence est combattue à juste titre et de diverses manières par les enseignants et les directions d'établissement, souvent en collaboration avec les parents et la société civile. Elle est par contre rarement conçue comme une solution à laquelle on recourt pour satisfaire différents besoins lorsqu'il n'y a plus d'autres moyens pour le faire. C'est pourtant à nos yeux un point de départ nécessaire si on souhaite la comprendre en profondeur. La question qui se pose alors est la suivante : sommes-nous à même de l'envisager comme un symptôme de difficultés individuelles et collectives vécues et à y répondre en cherchant ensemble à résoudre les problèmes complexes qui en sont les causes ? Notre propos s'ancre dans une ap-

proche élaborée par Charles Rojzman il y a plus de vingt ans, intitulée thérapie sociale¹ et que nous pratiquons depuis plusieurs années dans divers contextes. Le but de cette démarche est de travailler à favoriser une coopération entre tous les acteurs, à partir des défis auxquels font face les groupes humains (habitants de quartiers, équipes professionnelles, écoles, institutions, etc.). En tant qu'approche de formation ou en tant que dispositif d'intervention au sein de groupes divers, nous intervenons là où la violence est présente et sépare les gens sur fond de préjugés, de haines, de peurs et de souffrance. Les écoles dans lesquelles nous avons travaillé n'échappent évidemment pas à cette réalité.



Illustration Valeria Lorusso

Comprendre la violence

La violence n'est pas qu'agression, incivilité et racket. Ces manifestations en sont la partie la plus visible et celle que tous les acteurs tentent de canaliser et de prévenir par de nombreux moyens plus ou moins couronnés de succès. Pour atteindre les fondements de la violence, il est important d'en percevoir les formes plus discrètes : humiliation, mépris, culpa-

bilisation, maltraitance subtile, chantage, etc. Toutes ces formes de violence existent dans nos relations à l'école aussi, entre élèves mais également entre adultes ou entre enseignants et élèves. Toutes ces violences peuvent être considérées comme des réactions à nos peurs, aux sentiments d'échec et d'impuissance et sont souvent justifiées par le statut de victime dans

¹ <http://www.institut-charlesrojzman.com>

lequel nous nous réfugions pour ne pas voir notre responsabilité dans les situations que nous vivons.

On a recours à la violence comme un moyen d'agir dans un contexte d'impuissance ou de souffrance. Elle permet d'obtenir du pouvoir et de la sécurité ou

en donne parfois seulement l'illusion. Elle peut-être également tournée contre soi-même et apparaît alors sous forme de dépression, de dévalorisation de soi, de stratégies d'échec voire d'automutilation. Elle est en chacun de nous, à des degrés divers, s'exprimant de manière propre à chacun.

Transformer la violence

Dans une classe ou dans un établissement scolaire comme dans notre société aujourd'hui, la violence se développe souvent selon une dynamique de cercle vicieux. Les peurs, les préjugés, la méconnaissance des uns et des autres, la compétition sont des déclencheurs de comportements violents. La violence exercée alors par tout un chacun devient à son tour facteur de peur et la renforce davantage.

La manière dont chaque personne recourt à la violence et les situations dans lesquelles elle le fait dépendent de nombreux facteurs et notamment des violences subies et des souffrances vécues dans son environnement familial, scolaire, social. La guérison des blessures issues de ces violences ne peut évidemment être le fait des enseignants ni de l'école. Toutefois, la seule manière viable dont l'école puisse à notre sens réduire la violence qui règne en son sein exige d'elle qu'elle crée les conditions pour que les besoins parfois contradictoires des uns et des autres puissent être entendus et suffisamment pris en compte afin que le recours à la violence ne soit plus la seule alternative. Cette manière de transformer les différentes formes de violence consiste à apprendre à être en conflit de manière constructive et créatrice face à nos divergences, face aux émotions que nous ressentons tous parfois, telles

que la frustration, l'agressivité, la colère qui sont de précieuses sources d'information sur ce dont nous avons besoin pour vivre ensemble mais qui réveillent nos peurs et nos blessures. C'est en cela que le conflit constructif est différent de la violence : il tient compte des autres en tant qu'êtres humains dignes et avec qui la coopération est possible même lorsque l'on est opposé. On sort de la violence lorsque l'on n'a plus besoin de blesser ou de faire du mal à autrui pour exister et satisfaire ses propres besoins.

Il nous semble primordial aujourd'hui de former les adultes, les enseignants et aussi les parents, à créer des environnements socio-pédagogiques offrant des alternatives à la violence de sorte que l'école soit effectivement un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et d'épanouissement personnel et collectif. Cette pédagogie du conflit dont la finalité est la coopération entre tous est selon nous, au vu des expériences menées en thérapie sociale dans les écoles de nombreux pays, une manière prometteuse et exigeante à la fois de réduire la violence des jeunes et des adultes en apprenant ensemble à faire société de manière plus responsable tout en respectant les rôles et statuts propres à chacun et les règles de vie que tous peuvent accepter.



La prévention du suicide chez les jeunes :

les adolescents homosexuels, une catégorie exposée au risque

ELISABETH THORENS, ENSEIGNANTE

AUTEURE DE *ADOLESCENTS HOMOSEXUELS, DES PRÉJUGÉS À L'ACCEPTATION* (ÉD. FAVRE, 2009)

Cause de mortalité importante chez les jeunes en général, le suicide l'est plus encore chez les adolescents homosexuels. La prévention du suicide doit donc passer par une meilleure compréhension de la réalité des jeunes qui s'interrogent sur leur orientation sexuelle et par le développement d'un soutien adapté au sein de l'école notamment.

En Suisse, le suicide est la cause de décès la plus importante chez les hommes de 15 à 44 ans, et touche particulièrement deux tranches d'âge: l'adolescence et le grand âge (Bureau fédéral de la statistique, 2007).

Ces taux de mortalité représentent la face visible d'un problème très répandu: les tentatives de suicide. D'après une étude de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne (IUMSP), celles-ci « constituent depuis plusieurs années la troisième cause d'hospitalisation chez les garçons de 15 à 19 ans et la quatrième chez les filles de cet âge. »¹ « Les tentatives de suicide sont le plus souvent déclenchées par des événements qui perturbent l'identité de la personne, où elle se sent dévalorisée et désespérée qu'elle se rejette elle-même, voire se déteste et veut mettre un terme à cet état momentanément insupportable. »²

De nombreux chercheurs se sont interrogés sur les raisons qui pouvaient conduire des adolescents à commettre des tentatives de suicide, voire à se suicider. Pendant longtemps, les causes pouvant être liées au questionnement sur l'orientation sexuelle ont été écartées. En Suisse romande, le Dr Pierre Cochand, psychiatre, a été le premier à tirer la sonnette d'alarme. Son enquête, qui fait encore foi, démontre qu'un homosexuel (garçon) sur quatre aurait tenté de se suicider.³ En Amérique du Nord, des recherches attestent que ce phénomène existe aussi parmi les jeunes filles lesbiennes.⁴

Aujourd'hui, les spécialistes en santé publique sont unanimes: parmi la population adolescente, les tentatives de suicide sont plus élevées chez les homosexuels et les lesbiennes que chez les hétérosexuels.

Ces jeunes ne souffrent pas d'aimer une personne de même sexe! En revanche, ils se sentent « différents, anormaux, coupables, parce que les messages que nous leur renvoyons de l'homosexualité sont négatifs. »⁵

« Ainsi, pour préserver leur estime de soi et/ou supporter les agressions, ces adolescents (filles ou garçons) adoptent des *survival strategies* grâce auxquelles ils tentent de continuer à vivre. Mais ces stratégies sont fragiles, car la peur de se faire démasquer est trop forte et la « déprime, parfois la dépression, les touchent sévèrement. »⁶ De plus, contrairement aux personnes qui souffrent de préjugés racistes, ces jeunes ne peuvent souvent pas s'appuyer sur une culture ou sur une expérience qui leur apporteraient un soutien et les aideraient à lutter contre le stigmatisme.⁷

La méconnaissance de la réalité vécue par les jeunes homosexuels ainsi que l'ignorance de leurs besoins ont des effets dévastateurs sur l'estime de ces élèves: « Si les parents et les professeurs parlaient positivement de l'homosexualité, les jeunes auraient une meilleure image et ne se sentiraient peut-être pas si anormaux. »⁸

Enseignants et parents constituent les deux facteurs de protection majeurs pour prévenir les dépressions des jeunes gays et lesbiennes, voire des hétérosexuels étiquetés « gay », pouvant conduire certains au suicide. « Dans l'Etat du Massachusetts, Susan Blake et ses collègues ont démontré que les jeunes qui ont assisté à des séances d'information sur l'homosexualité et le VIH déclarent moins de consommation de substances psychoactives, moins de projet de se suicider, moins d'absence de l'école pour des raisons de sécurité personnelle, moins d'objets personnels volés ou détruits.⁹

Dans sa réponse au postulat Widmer, l'OFSP souligne l'évidence de l'existence des réseaux sociaux comme facteurs de protection contre le risque de suicide.²

Un des buts de l'école est de répondre à sa mission citoyenne et sociale en luttant contre l'exclusion notamment. Si elle veut remplir son rôle, il est urgent que l'école soutienne une minorité encore invisible: les adolescents homosexuels.

Notes: cf. p. 32, à la fin de l'interview d'Elisabeth Thorens

Quelques questions à Elisabeth Thorens

*Elisabeth Thorens est enseignante et a été confrontée en classe au coming out de l'une de ses élèves. Constatant l'absence de soutien de la part de l'école aux élèves homosexuels et bouleversée par la détresse de la jeune fille, elle a entrepris une recherche qui l'a menée à rencontrer des professionnels et des jeunes concernés par l'homosexualité. L'ouvrage *Adolescents homosexuels, des préjugés à l'acceptation* (éd. Favre, 2009) est issu de cette démarche (à noter que l'ouvrage est en cours de réédition pour mai 2010). Rencontre avec l'auteure.*

Pourquoi l'école est-elle concernée par la question de l'homosexualité chez les adolescents ?

La période de l'adolescence est celle de l'éveil sexuel et éventuellement du questionnement sur l'orientation sexuelle. Pendant cette période, les jeunes passent beaucoup de temps à l'école et elle constitue une grande partie de leur environnement social. De plus, l'école est responsable de transmettre des valeurs comme le respect, la citoyenneté, l'ouverture à la diversité ainsi que de lutter contre toutes les discriminations. Or on y constate surtout un hétérosexisme latent. D'une part, la cruauté des jeunes entre eux et leur volonté de ne pas déroger à la norme les poussent à utiliser régulièrement des insultes homophobes. D'autre part, la méconnaissance des enseignants face aux questions d'homosexualité chez les jeunes fait que, sans même le savoir, ils diffusent le modèle d'une norme unique de l'hétérosexualité, du couple formé d'un homme et d'une femme invariablement. Cela contribue au sentiment d'exclusion que peuvent ressentir les jeunes homosexuels.

Que peuvent faire les écoles et les enseignants pour aider les jeunes qui s'interrogent sur leur orientation sexuelle ?

Souvent les enseignants ne sont pas conscients de la souffrance des jeunes homosexuels ; l'école doit donc les rendre attentifs à cela, leur donner des pistes sur la manière de réagir et les informer sur les ressources à dispositions de ces jeunes. A leur tour, les enseignants doivent oser parler naturellement de l'homosexualité pour encourager ceux qui seraient concernés à chercher de la documentation dans les réseaux d'aide ou sur Internet et pour les inciter à trouver du soutien. Il faut absolument éviter qu'ils s'isolent.

Mais leur rôle ne s'arrête pas là. Ils peuvent aborder régulièrement dans l'enseignement, quand l'occasion se présente, des situations ou des personnes qui ont un lien à l'homosexualité. Parler de Rimbaud ou de Léonard de Vinci et de leur homosexualité comme d'une part de leur vie est un moyen de l'associer à quelque chose de positif. Dernièrement, dans le cadre d'un cours d'histoire sur la Shoah, j'ai consacré une leçon à la thématique du triangle rose et de la déportation des homosexuels. C'est encore une autre manière d'aborder la question de l'homosexualité de manière

Et surtout, l'école ne met pas ou très peu d'informations sur cette question à disposition des enseignants et des élèves.

Dans ce contexte, un jeune en questionnement sur son orientation sexuelle ne peut que se sentir anormal et rejeté. Si un élève est discriminé à cause de son origine ou de sa religion, l'école et les enseignants n'hésitent pas à réagir ; pourquoi ne le ferait-elle pas dans le cas de l'homosexualité ? L'école doit fournir un environnement sûr et accueillant pour tous les jeunes, y compris ceux qui sont homosexuels. Il faut savoir que les parents et l'école constituent les principaux facteurs de protection contre le risque de suicide, auxquels les jeunes gays et lesbiennes sont plus exposés que les autres en raison notamment de la discrimination qu'ils subissent. Lutter contre l'homophobie est donc un moyen de contribuer à la prévention du suicide chez les jeunes.

transversale. L'hétérosexisme se cache aussi dans des situations banales comme les jeux de rôles que l'on utilise souvent dans les cours de langue : pourquoi, dans une situation fictive, ne pas imaginer une famille homoparentale au lieu de toujours utiliser le modèle du couple hétérosexuel ? Cela permettrait de contribuer à élargir la norme en y intégrant l'homosexualité, qui est de toute façon une réalité.



Photo: Kenji-Baptiste Oikawa

Le but est d'en parler de manière naturelle et à différentes occasions pour que les jeunes concernés ne se sentent pas isolés et anormaux, pour qu'ils voient que ça existe, qu'ils ne sont pas seuls et qu'ils n'ont rien fait de faux. L'homosexualité n'est pas un

choix et ce n'est pas à eux de s'adapter mais à nous. Beaucoup de jeunes gays et lesbiennes avec qui j'ai discuté me disent à quel point ils auraient apprécié d'entendre parler d'homosexualité et à quel point ça les aurait rassurés et aidés.

Est-ce la mission de l'éducation sexuelle d'aborder le sujet ?

Il est bien sûr important d'intégrer la question de l'orientation sexuelle aux cours d'éducation sexuelle, mais il est plus important encore de ne pas l'y cantonner. Si l'on parle de manière naturelle d'homosexualité dans toutes les branches lorsque

l'occasion s'en présente, on contribue non seulement à l'intégrer à la norme, mais on évite aussi d'en faire uniquement une affaire de lit, car c'est aussi, et surtout, une histoire de sentiments et de droits humains.

Quel rôle jouent les pairs, les autres élèves de la classe ?

On sait que statistiquement il pourrait y avoir un élève par classe concerné par la question de l'homosexualité. Cependant, c'est à tous les élèves qu'il faut s'adresser, que l'un d'entre eux se soit identifié comme homosexuel ou non. Car au-delà du message positif qu'il est important de faire parvenir à ces derniers, il est tout aussi im-

portant de sensibiliser le reste de la classe à ce type de discrimination car ce sont les citoyens de demain. Il est donc primordial d'informer et d'éduquer les hétérosexuels pour faire taire les préjugés et les clichés. De plus, les pairs ont un rôle important à jouer dans le bien-être des jeunes gays et lesbiennes en tant qu'« alliés ».

Pouvez-vous nous dire quelques mots des « réseaux sociaux » américains dont vous parlez dans votre livre ?

C'est un concept qui vient d'Amérique du Nord : l'association Gay Lesbian Straight Education Network (GLSEN) (<http://www.glsen.org>) a créé ce qu'on appelle des « réseaux d'allié.e.s » (« Gay-Straight Alliances »), qui ont pour objectif de créer un climat de sécurité et d'ouverture à la diversité sexuelle. Ils font en sorte que les enseignants soient informés sur la réalité des jeunes homosexuels et sur l'aide que peut fournir le réseau de santé. Tout le monde peut participer à ces réseaux, enseignants et étudiants, homosexuels ou non. Le but est de créer un lieu social où tout le monde peut venir discuter et se soutenir mutuellement. Dans certaines écoles, les élèves hétérosexuels qui font partie de ces réseaux peuvent signer une charte pour dire qu'ils s'engagent à lutter

contre les insultes homophobes, à soutenir leurs camarades discriminés ou à observer par exemple un jour de silence en soutien aux élèves qui sont rejetés par leur famille. Des études montrent que dans les écoles où de tels réseaux existent, les élèves gays et lesbiennes se sentent mieux et vivent sans avoir à cacher leur vie affective.

À Genève, Dialogai mène un projet pilote qui travaille dans ce sens (le « Réseau d'allié.e.s »). L'association va à la rencontre des réseaux de santé des écoles pour les sensibiliser à l'importance de la question homosexuelle chez les jeunes et les informer des ressources à disposition. Le Département de l'Instruction publique, de la culture et du sport (DIP) soutient ce projet.

INTERVIEW : ANNE FROIDEVAUX
COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE IRDP

Sources

- 1 Rey C, Michaud PA, Narring F, Ferron C. *Les conduites suicidaires chez les adolescents en Suisse: le rôle des médecins*. Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Bugnon 17,1005 Lausanne, Suisse.
- 2 Office fédéral de la santé publique, *Le suicide et la prévention du suicide en Suisse*. Rapport répondant au postulat Widmer (02.3251), 2005.
- 3 Pierre Cochand, Moret et Singly *Incidence du développement de l'identité sexuelle sur les risques de contamination par le VIH chez les hommes homosexuels et bisexuels de 25 ans et moins en Suisse romande*, Service de psychiatrie de liaison, Département universitaire de psychiatrie adulte, CHUV, Lausanne 2000.
- 4 Rapport de consultation du Groupe de travail mixte contre l'homophobie, *De l'égalité juridique à l'égalité sociale, vers une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie*, mars 2007, publié par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Québec, p.23.
- 5 Elisabeth Thorens-Gaud, *Adolescents homosexuels, des préjugés à l'acceptation*, éd. Favre, 2009.
- 6 R. Mendès-Leite & B. Proth. Cité dans Eric Verdier et Jean-Marie Firdion, *Homosexualité et suicide, études, témoignages et analyse*, éd. H&O, 2003, p. 44.
- 7 Marina Castaneda, *Comprendre l'homosexualité*, coll. « Réponses », Paris, Robert Laffont, 1999.
- 8 Témoignage de Sébastien, tiré de Elisabeth Thorens-Gaud, op. cit. p. 31.
- 9 Eric Verdier et Jean-Marie Firdion, *Homosexualité et suicide, études, témoignages et analyse*, éd. H&O, 2003, p. 54 et 55.

La santé face aux écrans : une situation ambiguë

PIERRE FAVRE, ANCIEN DIRECTEUR ADJOINT DU LYCÉE DENIS-DE-ROUGEMONT, NEUCHÂTEL

Précisons d'emblée à propos du titre que la santé est à comprendre au plan aussi bien physique que mental; elle peut être influencée positivement ou négativement suivant les circonstances. Quant aux écrans, c'est un raccourci commode pour englober la TV, l'ordinateur et internet, sans oublier le « natel » et la console de jeux.

Du berceau...

Dès son plus jeune âge, l'enfant, encore dans les bras de ses parents, assiste au spectacle de la TV, des actualités aux dessins animés. Il est souvent fasciné par ce qu'il observe, sans qu'on sache vraiment l'interprétation qu'il en fait. Au fil du temps, l'outil télévisuel, soit à travers des programmes *ad hoc*, soit à l'aide de cassettes ou DVD, devient un moyen d'occuper ce petit monde, en laissant aux parents des plages libres pour d'autres

activités. L'ambiguïté est déjà là : d'un côté, la stimulation et l'intérêt contribuent probablement au développement de l'enfant, de l'autre les informations captées pourraient avoir des effets pervers (sexe, violence). Que dire aussi des séances passées par des jeunes vautrés sur leur siège et grignotant à qui mieux mieux ? L'inactivité physique ne peut que favoriser une obésité latente dans notre population.

à l'école

La découverte de l'ordinateur, et assez vite d'Internet, se fait le plus souvent dans le cadre familial, les frères et sœurs et les camarades jouant un rôle plus important que les parents. Ici la fracture sociale est latente¹ : celui qui n'a pas d'engin à la maison est défavorisé. C'est l'école qui va jouer le rôle d'initiateur et promouvoir une utilisation positive

de l'ordinateur. Apprendre à chercher sur le web, découvrir l'histoire et la géographie, découvrir une information scientifique sont autant d'objectifs qui profitent de cet accès. Au passage, l'école devra prolonger la consigne « Tiens-toi droit ! » par des conseils sur la distance à l'écran et une posture adéquate. De son côté, l'enfant, puis l'adolescent, va assez vite prendre contact avec des jeux dont la pratique pourrait bien l'absorber plus que les autres activités attendues. Hors d'un contrôle scolaire ou parental, chacun doit être conscient que les jeunes divagant sur le web vont y faire toutes sortes de rencontres plus ou moins heureuses et, partant, prendre certains risques. Les sites porno vont répondre à leur curiosité en matière de sexualité, alors que diverses formes de chat vont les mettre en relation avec des adultes aux intentions pas toujours pures. Tous ces éléments sont une source d'inquiétude pour parents et enseignants. Contrairement aux autres produits pouvant mener à une addiction, il serait vain de prôner ici l'abstinence, d'autant plus que, face à un risque potentiel, il y a aussi un gain espéré.



© Kevin Dodge/Corbis

Jeux dangereux ?

Les jeux à l'écran tiennent une place spéciale dans cette discussion. Il s'agit tout autant de programmes accessibles par l'ordinateur que de ceux nécessitant une console et s'affichant sur la télévision (il s'y ajoute de petites consoles complètement autonomes). Certains sont clairement et purement éducatifs, se référant même au niveau scolaire de l'enfant. Autrement, ils sont parfois classifiés en jeux d'action (souvent des jeux de guerre où l'on élimine des « ennemis »), jeux de sport (simulation de jeux

individuels (golf), de jeux d'équipes (football), de sports mécaniques (courses d'autos); dans les deux premières catégories l'habileté et la rapidité jouent un rôle important. Les jeux de rôles se déroulent en général dans des univers fantastiques, alors que les jeux de stratégie (du type *World of Warcraft*) amènent à faire la guerre par équipes avec des connections à travers le monde entier. Ces jeux se renouvellent et se développent constamment et il serait vain de vouloir en dresser une liste. Ils sont

facilement chargés de tous les maux. S'il est vrai qu'une fraction de jeunes y passe trop de temps aux dépens de la préparation scolaire, il n'est pas certain que la banalisation de la mort ou la violence contenue dans certaines simulations soient véritablement à l'origine de délits. Pour d'autres, être trop souvent plongé

dans un monde virtuel pourrait contribuer à faire surgir des troubles du comportement. Pour répondre aux inquiétudes légitimes des parents et des enseignants, l'association *Swiss Gamers Network* a publié une brochure intitulée : *Au secours ! Mes enfants jouent aux jeux vidéo !*²

Le monde à portée de main

La communication sous toutes ses formes est à la fois une source d'enrichissement et d'inquiétude. S'envoyer des courriels avec des amis lointains ou avec une classe d'échange linguistique permet de prolonger une activité qui, autrement, n'aurait pu être que ponctuelle. La possibilité de joindre des photographies, voire de brèves séquences vidéo, accroît l'intérêt d'une telle pratique. Mais, comme on l'a dit plus haut, Internet est aussi l'occasion de mauvaises rencontres ; parents et enseignants doivent y préparer les jeunes par une action éducative sans tomber dans l'alarmisme ni dans un faisceau d'interdictions. Les blogs, qu'une classe peut travailler en groupes, sont à considérer comme une pratique constructive dans la mesure où ils permettent la réalisation d'activités plus complexes et plus longues au niveau de la rédaction et de la mise en page. On sait qu'à l'occasion ils sont le théâtre de déra-

pages en forme d'attaques personnelles, voire d'atteinte à la pudeur ; parents et enseignants doivent, tant que faire se peut, garder un œil sur ces productions. Enfin, l'outil de communication par excellence est maintenant le téléphone portable (natel) avec toutes ses commodités. Son écran va abriter principalement des SMS et des images, tant il est vrai que la caméra associée a pris une place prépondérante. Tout le monde est frappé de l'emploi intensif qui est fait du natel. Si la volonté de contact et d'échanges fait partie d'une forme positive de socialisation de l'individu, des abus n'ont pas manqué d'être signalés, principalement dans l'usage des images ou séquences vidéo, comme le happy slapping³. Plus grave encore est la transmission d'images de violence ou de pornographie dure qui surgit en épidémies ponctuelles chez les adolescents (ce qui n'exclut pas la complicité d'adultes).

Veiller et informer

La prévention et la protection des jeunes inclut, pour les cas extrêmes, des actions de police suivies de poursuites judiciaires, ainsi que des interdictions (ou un contrôle serré) à la vente pour certains jeux. Mais c'est, pour l'essentiel, l'action éducative des parents et des enseignants⁴ qui prime ; nous y avons déjà fait allusion. Il est impératif, de se tenir au courant des développements récents d'un domaine rapidement évolutif, tout en s'efforçant de garder le contact avec les jeunes. Plutôt qu'un faisceau d'interdictions, des discussions bien menées vont mettre en évidence les avantages du système sans cacher les dangers occasionnels auxquels les naïfs s'exposent. En matière de sexualité, la référence à un site comme *Ciao*⁵, qui s'intéresse à toutes les préoccupations des adolescents et qui répond à toutes les questions dans la discrétion, paraît une bonne introduction. Pour les enfants plus jeunes, la mise en place de filtres⁶ ad hoc sur les ordinateurs domestiques contribue à réduire les risques ; malheureusement,

les téléphones portables semblent pour l'instant échapper à cette technique. Le recours à des spécialistes est à la fois une tentation et une solution. Parents ou enseignants ne sauraient se décharger de leurs responsabilités et les renvoyer à des appuis externes à l'école et à la famille. En revanche, s'informer auprès de personnes qualifiées et éventuellement créer avec elles des groupes d'échange et de discussion constitue certainement une solution pour ceux qui sont assaillis par le doute. Enfin, si des comportements pathologiques apparaissent (par exemple, la cyberaddiction), ils impliquent, à ce moment, la consultation d'un organisme compétent⁷ ou d'un pédopsychiatre.

La santé, sous toutes ses facettes, sera préservée si, face aux écrans, chacun fait preuve de conscience et de disponibilité pour suivre et encourager la jeunesse dans une activité globalement positive malgré les dangers qui peuvent s'y faire jour.

1 On pense ici aux pays nantis dans lesquels nous vivons. La fracture informatique est, bien sûr, plus marquée entre le Nord et le Sud.

2 Cette brochure à télécharger sur le site www.swissgamers.net. Le document rédigé sous le patronage de Serge Tisseron contient de solides références.

3 Jeu consistant à gifler quelqu'un pendant qu'un camarade filme ou photographie la scène

4 P. Favre. Internet et autres médias en relation avec la santé des jeunes. Quel est le rôle des enseignants ? *Bulletin de la SENS n°30* (www.sens-neuchatel.ch). 2007.

5 *Ciao* : site d'information et de prévention pour les adolescent(e)s de Suisse romande, âgés de 13 à 20 ans. www.ciao.ch.

6 La difficulté consiste à évaluer l'efficacité des filtres proposés dans le commerce. Le site *Filtra* de Action Innocence aide à se faire une idée de la valeur des logiciels à disposition (www.filtra.info).

7 L'UMSA (Unité multidisciplinaire de santé des adolescents) à Lausanne en est un. www.umsa.ch.

Concer'Pop

CONcept de Circulation et d'Education Routière pour les jeunes en scolarité POstobligatoire

PASCAL COSANDIER, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'ÉDUCATION ROUTIÈRE DE NEUCHÂTEL
DAVID RICHZOZ, COORDINATEUR

Concer'Pop est une campagne de la commission d'éducation routière du Canton de Neuchâtel (CER). Le canton de Neuchâtel a probablement été le premier en Suisse à proposer un concept global d'éducation routière pour les jeunes en scolarité postobligatoire qui mêle la théorie et la pratique en exploitant le programme scolaire pour effectuer des expériences concrètes sur le terrain. Si les jeunes de 16 à 18 ans bénéficient depuis une dizaine d'années d'enseignement dans le domaine de la sécurité routière, un manque certain subsiste entre la sortie de l'école secondaire et la préparation à l'obtention du permis de conduire.

Origine du projet

S'appuyant sur les données de la statistique suisse du nombre d'accidents frappant les jeunes de 16 – 19 ans¹, deux motions demandant au Conseil d'Etat neuchâtelois d'examiner la possibilité de réduire le nombre d'accidents de la circulation routière ont été déposées au Grand Conseil² en 1989. Afin de combler cette lacune, des moniteurs de conduite regroupés sous le Label ACIST (Action Ciblée pour l'Instruction de la Sécurité dans le Trafic) ont établi un projet.

En 1999, suite aux entretiens avec les responsables de l'éducation routière du Canton de Neuchâtel, le concept

Concer'Pop a été présenté à la commission d'éducation routière. Les intentions développées ont ensuite été avalisées par le Département de l'Instruction public et des affaires culturelles (actuel Département de l'éducation, de la culture et des sports) et ont permis une phase d'expérimentation durant les années scolaires 1999-2000 et 2000-2001. L'évaluation positive menée déboucha sur la signature d'une convention entre le département et l'ACIST et à la poursuite des interventions dans les classes des élèves des lycées et des écoles professionnelles.

Objectifs

Les objectifs sont de sensibiliser les jeunes usagers aux lois de la physique inhérentes à la maîtrise d'un moyen de transport et

aux divers agents psychotropes (alcool, drogues, médicaments) influençant la conduite d'un véhicule.



Concer'Pop prend le relais des cours donnés à l'école primaire

¹ Les accidents en Suisse, statistique du bpa (www.bpa.ch).

² Le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil du 18 décembre 1996, en réponse aux motions Christian Piguet du 25 juin 1989 et Jacques Balmer du 10 octobre 1989, fait déjà mention du projet Concer'Pop.

Sur le terrain

La phase théorique

Elle est donnée en classe par les maîtres des branches concernées (physique, biologie et chimie) et s'étend sur quatre à six périodes de 45 minutes maximum, avant ou après la phase pratique.

Le programme est d'une grande flexibilité. Il s'intègre, dans la majorité des cas, au programme général de l'enseignement et le déroulement des opérations peut également être modulé en fonction de l'orientation et du niveau des classes ainsi que des choix pédagogiques des enseignants. Il ne s'agit donc pas d'une matière supplémentaire à l'enseignement habituel.

Des supports de cours ont été élaborés par les professeurs ayant participé à la phase de lancement.

Les principales branches impliquées sont.

Physique

Sensibilisation des jeunes aux distances de freinage et notions d'optique.

Biologie

Développement de la théorie autour de tout ce qui a trait au système nerveux, neurones, organes de la vue, de l'ouïe, réflexes, etc.

Chimie

Articulation du programme autour de l'influence des drogues, de l'alcool et des médicaments sur le comportement du conducteur.

La phase pratique

Elle consiste en une expérimentation illustrant les lois et principes dans leurs effets en circulation routière (énergie, vitesse, réaction nerveuse, effets psychotropes de l'alcool, etc.).

Un grand réalisme des situations courantes rencontrées dans la circulation est représenté et une bonne collaboration des participants est recherchée par des jeux de rôle ou par une implication directe dans les exercices.

Par exemple :

- passage pour piéton réel,
- simulation d'un chien avec son maître traversant la route,
- les 3 premières minutes qui sauvent,
- illustration par des affiches apposées sur des tréteaux traitant : de l'alcool, du cannabis, de l'ecstasy, des 3 premières minutes qui sauvent.

En conclusion, compte tenu des différentes réflexions et des témoignages recueillis on peut considérer que le concept mérite de perdurer. Il ne doit pas s'asseoir seulement sur les expériences acquises mais doit être toujours en état de progression, afin de pouvoir confirmer les bons résultats de diminution des accidents de la route. Une action éducative permanente dans le cadre de la scolarité constitue une des bases essentielles à l'atteinte de ces objectifs.



Expérimentation des lois physiques dans leurs effets en circulation routière

Durer dans le métier

MICHEL TATTI, DIRECTEUR
DU CENTRE PROFESSIONNEL DU NORD VAUDOIS, YVERDON-LES-BAINS

Titre provocateur pour ce projet d'établissement de l'Ecole des arts et métiers de Neuchâtel et de l'Ecole cantonale des métiers de la terre et de la nature de Cernier, conduit dès 1999 par l'auteur, alors responsable du secteur « Recherche et Développement » de l'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle. Durer c'est tenir malgré tout, « résister au passage du temps, à l'usage, à la destruction » : vision pessimiste ou réalisme froid ?

A l'origine du projet, deux questions se posaient en lien avec la conduite d'une démarche de certification qualité :

- comment se fait-il que les meilleurs professionnels engagés pour enseigner dans mon établissement doutent de leurs compétences, limitent leur investissement, dépriment, craquent et finalement attendent la retraite avec impatience ?
- les grilles d'évaluation remplies par les étudiants appelés à évaluer l'enseignement sont-elles pertinentes et en quoi permettent-elles à l'enseignant professionnel d'obtenir une appréciation fiable de sa pratique et de porter un regard lucide sur son travail ?

Le bon usage de la mesure

Les doutes quant à l'opportunité de ne solliciter que l'avis des apprenants pour mesurer la qualité de l'enseignement, partagés par les enseignants et la direction, ont permis de construire une démarche originale qui associait les deux questions. C'est ainsi que l'évaluation de l'enseigne-

ment est devenue un instrument, un outil durable et pas uniquement une mesure éphémère et peu fiable source de polémiques dans la perspective qui planait alors d'introduire le salaire au mérite dans le sillage de la nouvelle gestion publique.

Un métier épuisant ?

Si aujourd'hui Richoz² remarque dans son analyse des situations de classes et d'élèves difficiles que le métier d'enseignant « commence par fatiguer, ensuite déprime et finalement épuise complètement », en 1989 déjà, Huberman³ avait étudié la question des cycles de vie de l'enseignant et observé que doute, prudence et activisme en constituent les différentes phases. Les difficultés caractéristiques du métier d'enseignant sont connues mais sont-elles prises en compte ? Que peut faire une direction d'école professionnelle ?

Les équipes actives dans ce projet d'établissement avaient à considérer ces difficultés, à proposer des pistes pour durer dans le

métier dans les meilleures conditions et à créer des outils originaux et innovants. Un CÉIL⁴ a ainsi été développé pour offrir à chaque enseignant une palette diversifiée d'instruments permettant d'estimer sa pratique en jetant différents regards. La focale de l'objectif est plus large que celle des grilles d'une évaluation limitée à l'avis des étudiants ; elle offre la possibilité de choisir un point de vue : professionnel ou privé, interne auprès des élèves, des collègues, de l'encadrement hiérarchique ou administratif, externe auprès des maîtres de stage, des formateurs en entreprise, des parents,...

Des outils concrets, simples et interactifs

Pour réaliser cet objectif, différents « cartons d'évaluation » ont été développés, dans lesquels l'enseignant trouve le matériel nécessaire au recueil des informations. Fiches d'évaluation, appareil photo, support pour dessiner ses mouvements dans la classe, canevas d'auto-évaluation, trombinoscope et autres instruments accompagnent la méthode proposée. Un journal de bord où déposer des commentaires et formuler des recommandations utiles aux collègues qui choisiront cet

outil complète la démarche. Au début de l'année, chacun reçoit le « questionnaire de la navette », outil à usage quotidien qui permet d'entrer et de sortir de sa journée de travail en passant progressivement des préoccupations personnelles aux professionnelles et inversement.

Une condition de succès

La contribution du directeur pour durer dans le métier est de fournir aux enseignants des ressources pour s'estimer, dans les deux sens du terme, récolter des satisfactions, entrer en mémoire des succès et des sentiments positifs qu'il sera bon d'évoquer dans les temps plus difficiles et de mettre en place des dispositifs qui favorisent plaisir et efficacité dans l'exercice de la profession. L'apport des enseignants au succès de la démarche expérimentée tient dans leur implication et leur engagement à choisir des « cartons d'évaluations » et à partager les reflets, les ombres et les

lumières des images obtenues. L'album ainsi constitué pourra alors devenir une ressource à consulter lorsque le besoin s'en fera sentir.

L'engagement de l'initiateur de cette démarche, Jean-Claude Gosteli, ancien directeur de l'établissement, dans la formation des enseignants du secondaire Il prépare aujourd'hui le terrain de demain en sensibilisant les futurs professionnels de l'enseignement à cette question importante.



René Magritte, 1955, *Le maître d'école*

1 Larousse, Paris, 2008

2 Richoz Jean-Claude, « Gestion de classes et d'élèves difficiles », Editions Favre, Lausanne, 2009

3 Huberman Michael, « La vie des enseignants. Evolution et bilan d'une profession », Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris, 1989

4 ŒIL, outil d'évaluation interactive des leçons

Nouvelles de la CIIP

CAROLINE CODONI-SANCEY
CHARGÉE DE COMMUNICATION CIIP

Le Plan d'études romand - PER est définitif

La CIIP a adopté la version finale du PER le 27 mai dernier. Suite à la consultation menée en 2008, de très nombreuses demandes de modifications ont été traitées. La majeure partie des chapitres ont été retravaillés. Une première édition de la version papier du PER est prévue en septembre, complétée d'une version informatisée développée sur une plateforme Internet.

La phase d'(in)formation du corps enseignant démarrera dans les cantons à la rentrée et se poursuivra jusqu'en 2014. Elle se fera « en cascade » : formateurs de formateurs ; formateurs-animateurs ; directeurs et responsables scolaires et enfin enseignants. Elle est placée sous la responsabilité des chefs de service de l'enseignement, en collaboration avec les institutions de formation et le SG-CIIP.

Après cette prochaine année de formation, le PER sera progressivement mis en œuvre dans les classes romandes dès la rentrée 2011.

Commission interparlementaire de la CSR

Conformément au chapitre V de la Convention scolaire romande (CSR), entrée en vigueur au 1.8.2009, une Commission interparlementaire de contrôle a été instituée. Elle est composée de sept député-e-s par canton. Son rôle prévoit notamment le suivi de la mise en œuvre de la CSR, ainsi que l'examen des comptes et du budget de la CIIP. Sa première séance a eu lieu en janvier ; la seconde est prévue en septembre.

Moyens d'enseignement

Mathématiques 9-11

Une nouvelle édition est en cours de réalisation et devrait sortir en 2011. Ceci pour intégrer certaines remarques formulées par les praticiens et adapter le moyen au PER. Une série d'améliorations de ce moyen a déjà été introduite à la rentrée 2009 (ex. réorganisation de l'aide-mémoire par ordre thématique ; création d'un fascicule regroupant les activités complémentaires ; installation d'un onglet « Groupe romand de mathématiques 7-8-9 » sur le site IndigoM).

Français

Grammaire au sens large : les manuels *L'Atelier du langage* (pour le degré 9), *Le Livre unique* (pour le degré 9) et *Que d'Histoires !* (pour le degré 3) sont parus en août dernier. La sortie des deux premiers au degré 10 est prévue pour la prochaine rentrée.

Expression orale et écrite : une récente évaluation de l'IRD du moyen romand (facultatif) *S'exprimer en français : séquences didactiques pour l'oral et pour l'écrit* a donné d'excellents résultats : environ deux tiers des enseignants de français utilisent cette collection (en quatre volumes, 1-2^e ; 3-4^e ; 5-6^e et 7-8-9^e) et parmi ceux-ci, 94 % adhèrent à la démarche proposée. Elle sera réimprimée en fonction des besoins des cantons.

Anglais

Le premier appel d'offre lancé en 2007 pour rechercher une collection de moyens d'enseignement d'anglais pour les degrés 7 à 11 a dû être annulé en août 2009. Un second a donc été initié en décembre dernier. Huit maisons d'édition ont déposé des offres jusqu'à fin avril. Leur examen est en cours ; la décision finale est attendue cet été.

>>>>



Une phase pilote d'introduction anticipée de l'anglais aura lieu dans les cantons en 2011. Après analyse de celle-ci et adaptation éventuelle des ouvrages retenus, il est prévu de généraliser l'enseignement de l'anglais dès la 7^e en 2013.

Histoire

Des travaux seront prochainement lancés pour réaliser un nouveau manuel romand pour les degrés 5-8. Un rapport des experts a en effet montré qu'il n'existait pas de ressources sur le marché francophone à même de remplir les objectifs du PER sans un travail d'adaptation au moins aussi conséquent que l'élaboration directe d'une ressource romande.

Pour les degrés 9-11, un chantier Histoire 3^e cycle sera également ouvert.

Géographie

Des ouvrages existants seront prochainement adaptés et déboucheront, à terme, sur deux nouveaux moyens romands: l'un pour les degrés 5-6; l'autre pour 7-8.

Scolarisation des élèves allophones

Le premier forum sur la « scolarisation des élèves allophones » s'est tenu à la HEP Lausanne le 28 avril, sous la responsabilité du Réseau romand des responsables de la formation et de l'intégration des élèves d'origine étrangère de la CIIP. Deux axes de réflexion ont été abordés à travers diverses conférences et ateliers :

- la didactique de l'enseignement du français en tant que langue seconde ;
- la thématique de la collaboration avec les parents, par la mise en perspective d'expériences de terrain.

Plus de 100 cadres de département, directeurs d'établissements scolaires, enseignants, et formateurs de toute la Suisse romande et du Tessin y ont participé.

FREREF Université d'été

La huitième session de l'**Université Européenne d'été**, dans le cadre de la Fondation des Régions Européennes pour la Recherche, l'Education et la Formation (FREREF), dont la CIIP est membre, aura lieu du 8 au 10 septembre à Bruxelles. Elle aura pour thème : *l'Apprendre tout au long de la vie : un nouveau développement économique et social des Régions !* Détail sur <http://www.freref.eu/>

Nouvelles publications de l'IRDP

STOCCO, François (éd.). (2009). *Ecole - évolution, regards croisés : actes du séminaire 2008 de l'AIDEP, Genève, 4 et 5 décembre*. Neuchâtel : IRDP (09.2)

LANDRY, Françoise (éd.). (2009). *A bonne école : quelques textes de Simone Forster en perspective / avec les contributions de Matthis Behrens, Jean-François de Pietro, Luc-Olivier Pochon, Martine Wirthner... et al.* Neuchâtel : IRDP

DE PIETRO, Jean-François, WIRTHNER, Martine, MATEI, Alina, ROOS, Eva et al. (2009). *Evaluation du moyen d'enseignement «S'exprimer en français» : rapport final*. Neuchâtel : IRDP

ELMIGER, Daniel. (2010). *Trois langues à l'école primaire en Suisse romande : un nouvel état des lieux*. Neuchâtel : IRDP (Document de travail ; 10.1002)

MATHEMATIQUES 7-8-9 : évaluation des moyens romands de mathématiques 7-8-9 : l'enquête auprès des enseignants. (2010). *Le Point sur la recherche, janvier*

Commandes

IRDP, Secteur Documentation

Fbg de l'Hôpital 43 – Case postale 556 – 2002 Neuchâtel

tél. 032 889 86 18 – email: documentation@irdp.ch – site: www.irdp.ch

Dans d'autres éditions

BARON, Georges-Louis, BRUILLARD, Eric & POCHON, Luc-Olivier (dirs). (2009). *Informatique et progiciels en éducation et en formation : continuités et perspectives : DIDAPRO 3*. Lyon : INRP (Technologies nouvelles et éducation)

GILLIERON GIROUD, Patricia & NTAMAKILIRO, Ladislav (éds). (2010). *Réformer l'évaluation scolaire : mission impossible? / Martine Wirthner, Matthis Behrens... et al.* Berne : Lang (Exploration. Recherches en sciences de l'éducation)



BULLETIN CIIP - POLITIQUES DE L'ÉDUCATION ET INNOVATIONS

Faubourg de l'Hôpital 68 - Case postale 556 - 2002 Neuchâtel,

tél. +41 (032) 889 86 16

Fax 032 889 69 71, e mail: corinne.martin@ne.ch,

site Internet : <http://www.ciip.ch>

Comité de rédaction:

Christian Berger, Matthis Behrens, Caroline Codoni-Sancey, Anne Froidevaux,
Corinne Martin

Rédaction: Anne Froidevaux

Assistance à la rédaction et conception: Corinne Martin

ISSN 1424-2664